

Convergence Globale des Lutttes pour la Terre et l'Eau Ouest Africaine



2^e
Edition

Rapport Général de Caravane Ouest Africaine

“Droits à la terre, à l’eau et aux semences paysannes : une lutte commune”



*Du 10 au 30 Novembre 2018 : Guinée -> Côte d’ivoire -> Ghana ->Togo -> **Benin.***

Mai 2019

Table des matières

Remerciements :.....	4
Sigles et Abréviations.....	5
I. Introduction.....	7
II. Activités préparatoires.....	8
III. Activités de lancement pays.....	9
IV. Déroulement de la caravane.....	10
4.1. Stratégie /approche méthodologique.....	10
4.2. Etape de la République de Guinée.....	11
4.2.1. Mamou.....	11
4.2.2. Faranah.....	15
4.2.3. Kissidougou - Gueckédou.....	17
4.2.4. Macenta.....	18
4.2.5. Nzérékoré.....	18
4.3. Etape de la Côte d'Ivoire :.....	22
4.3.1. Man :.....	23
4.3.2. Daloa.....	25
4.3.3. Aboisso.....	30
4.4. L'étape du Ghana :.....	33
4.4.1. Takoradi.....	33
4.4.2. Accra.....	36
4.4.3. Ho.....	38
4.5. Etape du Togo :.....	40
4.5.1. Kpalimé.....	41
4.5.2. Atakpamé.....	45
4.5.3. Lomé.....	45
4.6. L'étape de Benin :.....	49
4.6.1. Gbahoueté :.....	49
4.6.2. Womey :.....	51
4.6.3. Cotonou.....	52
4.6.4. Cérémonie de clôture :.....	54

4.7. Autorités ayant reçues le Livret Vert :.....	56
4.8. Cartographie des thèmes abordés :.....	57
4.9. Déclaration Finale :.....	57
4.10. Evaluation Générale :.....	59
V. Communication	60
VI : Recommandations Générales et engagements des PN des pays itinéraires.....	61
VII. Conclusion :	63
Annexes.....	64
A1 - Leçons tirées :.....	64
A2 - Suivez la caravane sur nos sites et réseaux sociaux :	64
A3 : Termes de Reference de la caravane.....	65
A4 : Rapport pays.....	70

Remerciements :

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué et participé au succès de cette deuxième édition de la caravane.

Nos remerciements vont également à l'endroit de toutes les autorités (administratives et coutumières) locales et nationales qui ont facilités le passage de la caravane.

Nous voudrions remercier très sincèrement :

- Pain Pour le Prochain (PPP), Brot Für Die Welt, CCFD, Oxfam Belgique, FIAN, SOS FAIM, Grassroots / 11hour Project, La Via Campesina, Misereor, CIDSE, HEKS, No Vox pour leur soutien matériel et financier qui ont permis la réalisation de l'évènement.
- ROPPA et COPAGEN pour leur appui technique

Une pensée pieuse aux Feu-e-s Mme BALIMA Kadidja Elise Marie Epse KONE (Cote d'Ivoire) et Louis Fagbon MARA (Préfet de Gueckédou, Guinée) qui ont été rappelés par Dieu le miséricordieux. Nous prions le Seigneur pour que leurs âmes reposent en paix au Paradis et garderons d'eux, un souvenir chaleureux et tendre au fond de nos cœurs.

Enfin, un grand remerciement à toutes et à tous qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette caravane ouest africaine.

« Nous avons été unis, nous avons été sur le terrain, nous avons été solidaires et en plus nous avons passé de superbes moments. Merci à tous les caravanier-e-s ».

Sigles et Abréviations

ACCEAO : Association du Conseil des Chrétiens en Afrique de l'Ouest

ADDAD : Association de Défense des Droits des Aide-ménagères et Domestiques

ADEPA : Association pour le Développement de la Pêche Artisanale

APE : Accords de Partenariat Economique

BAD : Banque Africaine de Développement

BDM : Banlieue Du Monde

BM : Banque Mondiale

CCFD : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre solidaire

CEDEAO : Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CESAL : Centre d'Educations Spirituelles pour l'Apostolat des Laïcs

CGLTE OA : Convergence Globale des luttes pour la terre et l'eau Afrique de l'Ouest

CHP : Compagnie Heveicole de Priko

CIDSE : Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité

CMAT : Convergence Malienne Contre les Accaparements des Terres

COPAGEN : Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain

CRAFS : Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal

DST : Direction de Surveillance du Territoire

ECASSARD : Ecumenical Association for Sustainable Agriculture and Rural Development

ENATEF : Ecole Nationale des Eaux et Forêts

FAO : Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

FECIWA : Fellowship of Christian Councils and Churches in West Africa

FMI : Fonds Monétaire International

FSM : Forum Social Mondial

GNAT : Ghana National Teachers Association

HEKS EPER : Entre aide Protestante Suisse

INFA : Institut de Formation Agricole

ISAV : Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah

ITIE : Initiative pour la Transparence dans les industries Extratives

MAEP : Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

OGM : Organisme Génétiquement modifiés

OHADA : Organisation pour l'Harmonisation des Droits des Affaires

OIT : Organisation Internationale du Travail

OIT : Organisation Internationale du Travail

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

ONU : Organisations des Nations Unies

OSC : Organisation de la Société Civile

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PFEVISA : Plateforme des Vivriers pour la Sécurité Alimentaire

PIB : Produit Intérieur Brut

PMDT : Plateforme des Mutuelles pour le Développement de la région des Tonkpi

PN : Plateforme Nationale

PNOPPA : Plateforme des Organisations Paysanne et Producteurs Agricole

PPP : Pain Pour le Prochain

REALIC : Réseau ouest-africain pour la Lutte contre l'Immigration Clandestine

RFI : Radio France International

ROPPA : Réseau des Organisations Paysannes et Producteurs de l'Afrique de l'Ouest

ROSA : Réseau des Organisations sur la Sécurité Alimentaire.

SARA : Sécurité Alimentaire Résilience et Agroécologie

SECAAR : Service Chrétien d'Appui à l'Animation Rurale)

SNP : Société Nouvelle de Phosphates du Togo

TDR : Termes de références

USA : Etats Unis d'Amérique

I. Introduction

A la suite de celle de 2016 qui a mobilisée douze (12) pays et traversée trois pays, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal avec 11 escales en 17 jours et près de 10 000 personnes touchées à travers près de 300 organisations, la Convergence Globale des Luttés pour la Terre et l'Eau Ouest Africaine (CGLTE OA) a organisée la deuxième édition sous le thème « Droits à la terre, à l'eau et à l'agroécologie paysannes : une lutte commune » du 10 au 30 novembre 2018. Il est à noter que cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise œuvre du Plan d'action issue de la troisième rencontre annuelle de la CGLTE-OA en février 2018 à Makeni en Sierra Leone.

Cette édition est partie de la Guinée en passant par la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo pour le Bénin. Il est important de préciser que ce rendez-vous à regrouper plus de 300 participants-e-s, des mouvements sociaux et de la société civile, des ONG, venu-e-s de l'Afrique de l'Ouest notamment Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Biseau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Léone, Togo et d'autres horizons d'Afrique à savoir l'Algérie, le Cameroun, la République Démocratique du Congo (RD Congo) et le Madagascar. Également d'autres sont venu-e-s de l'Europe (Allemagne, Belgique, USA et Pays Bas). Ce pour partager et définir ensemble des alternatives aux multiples préoccupations des communautés Ouest Africaines dans le cadre de la sécurisation des terres, des eaux et des semences paysannes. Le but ultime était de remettre le livret vert de la convergence au Président du Bénin, son excellence Patrice Talon, Président en exercice de la CEDEAO.

En effet, la caravane 2018 visait à contribuer à une transformation sociale en Afrique de l'Ouest notamment par l'amélioration des politiques et des textes législatifs en cours de ratification, d'élaboration ou de révision de réformes sur le foncier, l'eau, les semences paysannes, le pastoralisme, la pêche, les APE dans l'espace CEDEAO pour défendre nos droits dans le cadre de la souveraineté alimentaire en promouvant l'agroécologie paysanne qui s'appuie sur les droits humains, droit à l'alimentation, ...

Elle avait pour résultats attendus (i) les autorités nationales et régionales, les communautés et mouvements de bases sont sensibilisés sur les défis à relever autour des enjeux de développement rural ; (ii) les différents groupes, organisations et mouvements sociaux des pays de l'Afrique de l'ouest sont sensibilisés et la dynamique de la Convergence et ses idéaux renforcés ; (iii) l'implication des femmes et des jeunes dans la gouvernance foncière locale est améliorée ; (iv) le Livret Vert de la Convergence est remis au président en exercice de la CEDEAO et aux autorités politiques et administratives de chaque pays; (v) la CGLTE OA devient un interlocuteur reconnu auprès des instances sous régionale ;

En 21 jours plus de 17 000 personnes ont été touchés pour la cause à travers d'intenses activités d'escales dans les cinq (05) pays traversés par la caravane, en moyenne trois escales par pays. Les participants étaient en majorité de femmes et de jeunes, composés de paysanne-s, d'éleveurs, de pêcheurs, de transformateur-trice-s de produits locaux, de commerçant-e-s, d'ouvriers, d'artisans, de tradithérapeutes, d'élèves et étudiant-e-s, chercheurs, de cadres, d'élus, des autorités traditionnelles villageoises, religieuses, traditionnelles, d'organisations de la société civile (OSC), des mouvements sociaux et de nombreux curieux.

On note surtout la participation des plus hautes autorités politiques et Administratives (Gouverneurs, préfets, sous-préfets, Députés, maires), des services techniques, des institutions de recherches et autres représentativités aux différentes activités.

Le présent rapport narratif porte sur :

- Les activités préparatoires ;
- Le lancement dans les pays de départ ;
- Le déroulement de la caravane ;
- La communication ;
- Les recommandations et engagements des pays itinéraires ;
- La conclusion.

II. Activités préparatoires

Soulignons que la caravane est une activité qui est organisé chaque deux ans. Son processus de préparation implique plusieurs dimensions et des acteurs diversifiés. Il prend en compte les contextes des pays à traverser (aspects sécurité, politique, santé, aléas climatiques etc..).

La décision d'organisation de la caravane est entérinée à la rencontre annuelle qui fait office d'Assemblée Générale de la CGLTE-OA et regroupe les représentant-e-s de l'ensemble des plateformes nationales (PN) des pays membres. Elle valide, l'itinéraire, les thématiques proposés et la date de la caravane en fonction du contexte conformément aux termes de références proposés par la coordination régionale. En outre elle invite les plateformes nationales des pays itinéraires à déterminer ses activités réalisables en fonction des thématiques retenues en tenant compte des spécificités et des préoccupations locales.

Les préparatifs sont coordonnés par la coordination régionale qui exécute les décisions prises à cet effet à la rencontre annuelle. Les préparatifs se font au niveau de chaque plateforme nationale des pays itinéraires pour l'organisation des activités et des pays de départ pour leur participation à la caravane. Le point des préparatifs est fait lors des réunions Skype initié par la Coordination Régionale, regroupant tous les points focaux à cet effet. Le groupe de communication s'occupe des actions visant à renforcer la visibilité de l'évènement.

2.1 : Préparatifs dans les pays

Sur la base des TDR de la caravane, chaque PN pays itinéraires élabore des TDRs spécifiques au pays en prenant en compte les activités à réaliser lors des escales et la participation de ses délégués à la caravane.

Ainsi, au niveau de chaque pays et principalement les pays itinéraires, une commission d'organisation nationale est mise en place. Les activités préparatoires de la caravane ont porté sur l'identification des villes escales, la mise en place de commissions d'organisation dans chacune des villes et l'identification des sites d'accueil (lieux de tenue des activités et hébergement des participant-e-s). Elles portent également à informer les autorités national et local, la tenue des activités de la caravane et la sollicitation de leur appui surtout en termes de participation, de facilitation et de la sécurisation de son passage. La mobilisation sociale est également assurée par la commission d'organisation au niveau de chaque escale.

2.2. Mission de supervision des préparatifs

A un mois de l'évènement, la Coordination Régionale a organisé une mission de supervision dans les cinq (05) pays itinéraires. Elle s'est déroulée en deux étapes, la première a porté sur

l'axe Guinée – Côte d'Ivoire à travers les sept (07) villes escales et la seconde sur l'axe Benin – Togo – Ghana à travers huit (08) villes escales. Elle a consisté à la tenue de réunions avec les différentes commissions d'organisations locales pour faire le point des préparatifs suivie de la visite des sites d'accueils et de rencontres avec les autorités.

Ces missions ont permis de faire l'état des préparatifs dans les villes escales en termes de l'état des routes, des sites d'accueil, de l'engagement des acteurs et de la mobilisation sociale. En outre, des sessions d'informations ont été organisées au cours de la mission avec les autorités administratives (Gouverneur, Préfet, Maires). Elles ont permis aux autorités de mieux comprendre la dynamique de la CGLTE-OA et de la caravane et de s'engager à sa réussite dans leurs localités administratives respectives.

Enfin, des solutions ont été apportées aux insuffisances et préoccupations soulevées lors de cette mission de supervision.

2.3. Communication

A l'issue des différentes réunions skypes et des échanges WhatsApp, le groupe de communication a élaboré un plan de communication pour la visibilité de la caravane.

Ainsi en amont, un appel à mobilisation a été diffusé à travers plusieurs réseaux, une campagne d'animation des comptes réseaux sociaux (Pages Facebook, twitter, groupes WhatsApp) et du site web de la caravane a été faite pour annoncer l'évènement. Également un spot vidéo d'annonce a été réalisé et diffusé.

A niveau de chaque pays surtout les pays itinéraires de la caravane, chaque chargé de communication et son suppléant se sont occupés de la médiatisation au niveau de leur pays. Il s'agit essentiellement de dispatcher les informations au niveau des différents acteurs, d'assurer la relation presse (médiats nationaux et internationaux), de la production des supports et autres éléments de communication en tenant compte des éléments standards adoptés au niveau sous-régional (Banderoles, tee-shirt...).

2.4. La relation partenariale

Il est à noter que depuis la première édition et même à la mise en place de la CGLTE-OA, un groupe de partenaires accompagne la Convergence globale dans ses différentes actions.

Dans un premier temps, après le partage des TDR y compris le budget de la Caravane, des réunions skypes avec les partenaires ont été organisées et ont porté sur :

- L'harmonisation de la compréhension de la caravane et son mécanisme de mobilisation de fonds tant au niveau global que les pays itinéraires et les autres pays de départ ;
- Le point de l'état de mobilisation des fonds en fonction des promesses des différents partenaires ;
- Le partage des différentes préoccupations et la recherche de solutions concertées.

III. Activités de lancement pays

Du 1er au 10 novembre 2018, des activités de lancement de la deuxième édition de la caravane se sont tenues dans les différents pays membres de la convergence sur des thèmes spécifiques



en lien avec les thématiques de la CGLTE-AO. C'est ainsi :

- **Le 03 novembre, la PN de la Mauritanie** a organisé une conférence débat sur la pêche ;
- **Le 03 novembre, la PN du Sénégal** a organisé une conférence débat sur les accaparements des terres, l'immigration clandestine et sur l'eau à Diamiadio ;
- **Les 07 et 08 novembre, la PN du Mali** a organisé un forum sur le foncier et l'agroécologie paysanne à Samalé et une conférence de presse suivi de la visite de la ferme avicole traditionnelle de Sindala non loin de Siby ;
- **Le 09 novembre, la PN de la Côte d'Ivoire** a organisé une conférence de presse à Abidjan sur la caravane ;
- **Le 10 Novembre, la PN du Bénin** a organisé une conférence de presse sur la caravane à Cotonou ;
- **Le 17 novembre, la PN du Niger** a organisé une conférence débat sur l'agroécologie paysanne à Tarodi ;
- **Le 17 novembre, la PN du Ghana** a organisé une conférence de presse à Accra ;
- **Le 20 novembre, la PN du Burkina** a organisé une conférence débat sur les semences paysanne à Koupéla.

Toutes ces activités de lancement ont enregistré la participation des médias et d'autres acteurs au niveau national et international. Elles ont permis de mieux communiquer sur la caravane au niveau des pays avant le départ des délégués pour le pays de départ de la caravane ou les pays de jonction.

IV. Déroulement de la caravane

4.1. Stratégie /approche méthodologique

Les vingt un (21) jours de la caravane ont été consacrés à la cérémonie d'ouverture officielle, des conférences publiques, aux témoignages de victimes d'accaparement de terre, de l'eau, de semences paysannes, aux marches pacifiques suivi de remise du livret vert, des déclarations des caravaniers aux autorités, aux visites de courtoisie, de stands de produits

locaux et de champs d'écoles agro écologiques, aux échanges dans les panels, et de visite de forêt classée. Cela dans les cinq (05) pays itinéraires à savoir : la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Benin.

Enfin, l'action ultime de la caravane a été la remise du livret vert et la Déclaration finale au Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture du Benin, Représentant son Excellence Monsieur le Président Patrice Talon, le 30 novembre 2018.

4.2. Etape de la République de Guinée

La Guinée, pays de départ, a eu l'honneur d'abriter les cérémonies de lancement officiel de la deuxième édition de la caravane, le samedi 10 novembre 2018 dans la salle de conférence de l'ENATEF de Mamou. Lesdites cérémonies ont enregistré la présence des caravanier-e-s venus de sept (07) pays à savoir le Mali, le Sénégal, la Gambie, la Mauritanie, la Cote d'Ivoire, le Burkina Faso et la Guinée Bissau ainsi que les communautés et autres acteurs mobilisés par le pays hôte.

Ainsi, la caravane a fait six (06) escales à travers la Guinée à savoir : Kankan, Mamou, Faranah, Kissidougou- Gueckédou, Macenta et N'zérékoré. Il est à noter que la délégation venant du Mali a fait escale à Kankan et rendu visite au Gouverneur de la région en lui remettant le Livret vert de la Convergence.

4.2.1. Mamou

Les délégations sont arrivées, dans la nuit du 9 Novembre à Mamou, ville de démarrage officielle de la Caravane en Guinée. Les activités de cette première escale officielle ont été :

- Le lancement officiel de la caravane ;
- La Conférence publique sur la gouvernance foncière et les accaparements des terres ;
- La marche pacifique pour la remise du livret vert de la convergence et la déclaration des caravaniers-es au Gouverneur de Mamou ;
- La visite guidée de la forêt classée de Mamou.

Cérémonial d'ouverture du lancement officiel :



Placée sous la présidence d'honneur de Monsieur le Gouverneur de la Région Administrative de Mamou accompagné pour la circonstance par Messieurs le Préfet et le Maire de la Commune Urbaine, la cérémonie de lancement officiel des activités de la caravane s'est tenue le 10 novembre 2018 à l'ENATEF.

Elle a été marquée par une série d'interventions notamment le mot de bienvenu du Président des organisations de la

société civile préfectorale de Mamou ; l'intervention du Représentant des organisations paysannes de la Guinée suivie de celles des chefs de délégation des pays présents.

- Quant aux représentants des deux communautés religieuses chrétiennes et musulmane présentes, elles ont toutes placé la question de la terre dans un contexte religieux et de droits humains. A cet effet, ils n'ont pas manqué de prendre l'engagement d'apporter leur soutien au noble combat de la CGLTE OA à travers la caravane.
- La présentation de la plateforme nationale de guinée par le point focal
- Le discours d'orientation du porte-parole de la Convergence. Il a commencé son intervention par des mots de remerciement à l'endroit des autorités de Mamou et de la Guinée en général pour leur disponibilité et leur accompagnement à la caravane. Il a mis un accent particulier sur la présence du maire et du Gouverneur ainsi que toutes les délégations qui les accompagnent à cette cérémonie grandiose de lancement officielle de la deuxième édition de la caravane.

Il a situé la caravane dans son contexte et il est revenu sur l'historique de la CGLTE OA depuis le forum social de Tunis en passant par la 1^{ère} édition de 2016 de la caravane avant de présenter la vision de la Convergence, les objectifs de la caravane, et de définir son itinéraire. Le Porte-parole a également présenté les différentes délégations de la caravane présentes.

Poursuivant son intervention, le porte-parole est revenu sur l'importance de l'eau et de la terre, les deux matières sur lesquelles, il faut une autonomie pour pouvoir avoir une réelle indépendance. Car pour lui, il faut faire sauter les bouchons de la méfiance entre les peuples de la région et favoriser les échanges, les découvertes, les visites... car c'est ensemble que le bloc se forme et qu'on devient très fort.

Le porte-parole a souligné également les différents rôles à jouer surtout pour avoir un développement harmonieux de la sous-région. Et pour se faire, il faut valoriser nos savoirs faire endogènes, respecter la diversité culturelle des communautés, changer notre façon de comprendre... Afin d'engager nos autorités à travers les différentes réformes législatives en cours pour la prise en compte des préoccupations des communautés à la base.

« La caravane, c'est la caravane des jeunes », « la caravane, c'est la caravane des femmes, c'est la caravane de toutes les personnes engagées pour le respect de la dignité humaine » a précisé le porte-parole de la convergence. Nous nous battons auprès des autorités pour la mise en œuvre des politiques en faveur des populations. Il souligne que cette caravane est une caravane de paix, d'union et surtout d'une vraie intégration des peuples africains. Notre terre c'est notre identité sans laquelle nous ne sommes pas une communauté. Nous avons pris un itinéraire difficile, et qui peut faire face à une situation difficile peut résoudre un problème difficile. Une nation qui n'a pas le contrôle de ses terres et de ses eaux ne peut pas se développer car nous sommes dans une sous-région agro-sylvo- pastorale. C'est

pourquoi tout au long de cette caravane, nous allons parler d'accaparement de terre, de l'eau, de l'agro écologie et de semences paysannes.

Pour terminer ses propos, il fera savoir qu'un livret vert va être remis aux autorités sur le trajet de la caravane et au Président du Benin son Excellence Patrice Talon pour ses paires de la CEDEAO.

- Le souhait de bienvenue de Monsieur le Maire de Mamou qui a préféré s'exprimer en des mots clés : l'eau c'est la vie, la terre c'est la vie, avant de rappeler que "le principe de toutes choses est l'eau"
- Le discours du lancement officiel de la caravane de Monsieur le Gouverneur de la Région Administrative de Mamou. Dans son discours de lancement il s'est dit très ravi de cette caravane car il connaît bien l'Afrique de l'Ouest. Il reconnaît que la problématique de l'eau et de la terre est très préoccupante dans nos différents pays. Les deux problèmes peuvent être résolus par une bonne volonté politique des Etats a-t-il souligné. Les Etats Africains sont alors en train de se battre pour cette volonté politique. Il invite la jeunesse au même combat pour la préservation de l'environnement et la protection de toutes les ressources naturelles. Le gouverneur a fait savoir que la Guinée est un pays Panafricain et que toute la jeunesse doit s'inscrire dans cette logique. Ainsi pense-t-il que les jeunes doivent redoubler d'efforts et s'armer de courage pour continuer la caravane parce que ces maux sont issus de la colonisation (dislocation des états). « La caravane est venue pour réunir les peuples et enlever les barrières frontalières pour une Afrique unie ».

Sur ces mots d'encouragement aux caravanier-e-s, il a déclaré lancée la deuxième édition de la Caravane Ouest Africaine, « **Droits à la terre, à l'eau et à l'agroécologie Paysanne** ».

Enfin une photo de famille a mis fin à la cérémonie de lancement pour donner place aux autres activités programmées à l'escale de Mamou.

Conférence publique sur la gouvernance foncière et les accaparements des terres

Cette conférence fut animée par des panelistes de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie.

L'intervention de la Guinée :

L'intervenant de la Guinée s'est beaucoup appesantit sur les quatre régions naturelles de la Guinée tout en définissant les potentialités Agro sylvo-pastorales spécifiques de chaque région. Il n'a pas manqué de souligner l'état de dégradation des régions et les multiples menaces connues aujourd'hui. Cette dégradation de l'environnement au détriment de l'agriculture familiale est causée par plusieurs acteur-trice-s avec les multinationales en tête. Il s'agit notamment de : la déforestation massive, la diminution des espaces de pâturage, la



dégradation de l'environnement et la réduction des superficies de terre arable pour l'agriculture par les activités minières notamment industrielles et artisanales.

Ainsi, la question de la légitimité sur la terre se pose entre l'Etat, les communautés et les multinationales. Il faut alors une société civile forte, engagée et l'existence de politique responsable pour favoriser l'accès des communautés à la terre, à l'eau, aux semences paysannes et surtout à la protection de l'environnement.

L'intervention de la Mauritanie :

Le paneliste Mauritanien a posé la problématique de son pays. Il regrette que l'Etat Mauritanien soit coupable des maux que connaît le monde rural. L'Etat a dépossédé les propriétaires terriens de leur terre, le village de Donai dénué de toutes ses terres qui n'arrive pas à avoir de cimetière est un exemple patent. C'est pour cela qu'une organisation de la société civile a été mise en place pour mettre fin à ce phénomène.

L'intervention du Mali :

Les terres du Mali étaient régies par les textes coloniaux, cette législation n'était pas tout à fait à l'avantage des communautés rurales et qui portait des incohérences notoires par rapport à nos valeurs socio-culturelles ; c'est pourquoi les acteurs de la société civile se sont battus pour une nouvelle législation foncière. Cette bataille s'est couronnée par une nouvelle loi sur le foncier agricole qui a été votée en avril 2017. Cette nouvelle loi comporte des acquis majeurs obtenus grâce aux combats et à la détermination des groupes de pression de la Société Civile dans laquelle la CMAT a joué un très grand rôle. Parmi ces acquis on peut citer :

- L'octroi des 15% des terres aménagées aux femmes et aux jeunes, ainsi qu'aux personnes vulnérables ;
- La création des Commissions foncières villageoises (COFO) ;
- La reconnaissance et la préservation des espaces vitaux des villages.

L'intervention du Sénégal :

Selon le paneliste Sénégalais, son pays ne fait pas exception au phénomène d'accaparement des terres. Il regrette que malgré les potentialités de terres arables et les eaux, aucun pays africain n'est auto suffisant sur le plan alimentaire avec la ruée des multinationales. Faut-il alors baisser les bras face à ce phénomène ? La société civile Sénégalaise a fait beaucoup de pas ; une réforme est en cours et l'avis de la société civile est pris en compte dans cette loi.

C'est ainsi que la société civile sénégalaise regroupée au sein du CRAFS (Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal) joue le rôle de contre-pouvoir.

L'intervention de la Guinée Bissau :

Selon l'intervenant de la Guinée Bissau, son pays est riche en ressources naturelles. Les législations foncières sont peu profitables aux paysans et aux communautés rurales en générale. Malheureusement la société civile n'arrive toujours pas à imposer une réforme foncière inclusive et participative.

Ces différentes interventions riches en témoignages et échanges d'expériences ont été



alimentées par des questions de

compréhensions et des contributions.

La marche pacifique pour la remise du livret vert et la déclaration des caravanier-e-s au Gouverneur de Mamou :

L'après-midi a été consacré à la marche et à la visite guidée de la forêt classée de Mamou. Parlant de la marche, elle est partie du rond-point de la gendarmerie nationale jusqu'au Gouvernorat sur une distance de plus d'un kilomètre. Les marcheurs ont scandé des slogans hostiles aux accapareurs de terres et réclamé la sécurisation des terres, de l'eau et des semences paysannes. Le gouverneur, très ému de cette démarche, a remercié les caravanier-e-s avant de prendre l'engagement de remettre le livret vert et la déclaration à qui de droit. Il a aussi promis d'accompagner la dynamique de la Convergence au niveau de sa région.

S'agissant de la visite guidée dans la forêt classée de Mamou, le guide a présenté le fonctionnement du centre, ses objectifs et quelques espèces végétales. Il a en outre évoqué la place que joue cette école forestière en Afrique de l'Ouest avant de parler de la cogestion de la forêt avec les communautés riveraines.

Enfin, la soirée culturelle avec des prestations d'artistes qui ont tenu le public en haleine composé des caravaniers et de la population à la Maison des Jeunes de Mamou. Surtout le sketch sur la problématique des accaparements des terres, bien que souvent faisant rire à donner matière à réflexion aux spectateurs.

4.2.2. Faranah

Tôt, le matin du 11 novembre, le convoi de la caravane prend la route de Faranah pour la poursuite de l'étape de la Guinée. L'état de la route parfois défectueux a occasionné des pannes et n'a pas permis au convoi d'être à l'heure du rendez-vous. Il a fallu plus de deux heures d'attente à la population. Malgré ce retard, le Gouverneur et son staff sous un soleil ardent sont venues accueillir la caravane à l'entrée de la ville natale du premier Président de la Guinée, le Feu Camarade Ahmed Sékou Toure.

Ce jour-là, la maison des jeunes de Faranah a récusé du monde venu des villages environnants et de la ville. Les activités de cette étape ont été marquées par la cérémonie d'ouverture qui ont vu les allocutions des autorités notamment le maire et le Gouverneur de Faranah, suivies des interventions du point focal de la plateforme nationale de CGLTE-OA,

de la société civile régionale et celui du porte-parole de la convergence. A cela s'ajoute



l'animation de la conférence publique sur les effets du changement climatique sur l'agriculture paysanne avant la lecture de la déclaration et la remise du livret vert.

Cérémonie d'ouverture des travaux :

Les activités ont commencé par les mots de bienvenue de Monsieur le Maire qui pour la circonstance a mis un accent particulier sur les objectifs de la caravane. Il s'est réjoui que les objectifs de la caravane cadrent bien avec la vision et les objectifs de développement de la région de Faranah. Pour lui, les caravanier-e-s sont des artisans du développement et que l'eau et la terre sont des ressources capitales pour entretenir le développement des communautés.



Quant au Président de la Société Civile régionale, il a basé son intervention sur les enjeux locaux, et s'est largement exprimé en langue locale pour permettre à la population de bien comprendre la caravane qui constitue un sujet d'actualité. Selon lui, pour faire face à la situation de la mondialisation, il faut vivre en tant qu'africain en exhortant les autres pays d'Afrique à constituer « un poumon dans un seul corps ». C'est en ce sens qu'il sensibilisa la population sur la prise en compte quotidienne de la protection de l'environnement, avant de conclure que la caravane permettra à la population de comprendre davantage les enjeux de l'accaparement des terres, des eaux et des semences paysannes.

Avant de passer la parole au premier responsable de la Région tout comme à Mamou, le porte-parole de la convergence a présenté la vision, les objectifs et les différentes délégations de la caravane. Il n'a pas manqué de tracer l'itinéraire de la caravane. Ses interventions prennent fin avec la présentation du livret vert de la convergence.



Dans son discours d'ouverture le Gouverneur de Faranah, grand panafricain dira que la convergence, c'est de bien gérer notre terre, notre eau, c'est pour que les textes de loi et législation aient les mêmes

essences ; c'est pour reconnaître que l'eau est notre culture et notre vie ; c'est aussi pour donner une place à la femme parce que 70 % des charges sont supportées par les femmes. C'est dans ces propos militants auxquels bon nombre de caravanier-e-s se sont reconnu-e-s que le gouverneur a planté le décor.



Il joint sa voix à la caravane pour que les textes de loi soient bien adaptés aux réalités de nos pays. Il a recommandé l'unité et la cohésion entre les caravaniers-e-s et invita la CGLTE-OA à mettre au cœur de ses actions, les activités de sensibilisation.

En outre, il a demandé à tout le monde de refuser la dégradation de la nature, de refuser d'être l'ennemi de la nature pour combattre le changement climatique.

Selon lui dans 50 ans il y aura la guerre de l'eau souterraine et de surface. Il faudra alors des textes pour bien régir ces ressources, sinon nous allons tous être jugés par l'histoire.

Enfin, en plus des caravanier-e-s on note la présence des organisations paysannes, des organisations de la société civile, des personnes ressources de la région mais aussi la participation de toutes les autorités (Gouverneur, Préfet, Maire, Forces de défenses et de Sécurité, eaux et forêts et les responsables de l'ISAV) de Faranah.

Remise officielle du livret vert au Gouverneur de Faranah :

Après la lecture de la déclaration de Faranah, le livret vert de la convergence a été remis au gouverneur. A la suite de cette réception, le gouverneur a assuré leur participation dans l'atteinte des objectifs de la caravane et tous les africains y compris lui-même devraient se sentir désormais membres de la Convergence. Il a lancé un appel aux caravanier-e-s pour le suivi des engagements et des recommandations fortes de la présente caravane.

Conférence publique sur les changements climatiques

La conférence populaire dont le thème était l'impact du changement climatique sur la production agricole en Afrique de l'Ouest : cas du fleuve Niger a été présenté par Dr Mamadou Dian Diallo, enseignant chercheur à l'ISAV/Faranah.

Le conférencier a développé trois points essentiels ; il s'agit des causes, des conséquences (changement climatique en Guinée, le cas du fleuve Niger) et des mesures d'atténuation et d'adaptation.

La visite de Stands :

Les activités de Faranah ont pris fin par des visites de stands d'exposition de produits agricoles des coopératives et groupements en majorité des femmes de la région.

4.2.3. Kissidougou - Gueckédou

Après l'étape de Faranah, la caravane est allée passer la nuit à



Kissidougou. Le lendemain 12 novembre 2018, dans la matinée, le livret vert de la CGLTE-OA a été remis au Préfet avant de prendre la direction de Macenta



Cependant, il est à noter que le convoi a également fait un bref arrêt à Gueckédou pour une visite de courtoisie où il a été accueilli à la mairie de la ville par le Préfet et le Maire. Dans cette ville historique les caravanier-e-s ont remis le livret vert, aux autorités avant de poursuivre le chemin.

Il est noté que le tronçon Kissidougou - Macenta fut un calvaire compte tenu de l'état de la route. Souvent les caravanier-e-s poussaient les bus embourbés.

4.2.4. Macenta

L'escale de Macenta en Guinée Forestière, quant à elle s'est faite en début de nuit au domicile du Préfet. Après la présentation des objectifs de la caravane et les caravanier-e-s, le livret vert a été remis au Préfet.



Très content de l'initiative de la caravane, le Préfet de Macenta n'a pas manqué de manifester sa nostalgie du régime du Président feu Ahmed Sékou Toure. Il a fait savoir aux caravanier-e-s que la forêt Ziama de Macenta fait partie des fiertés de l'Afrique et elle est très importante dans la lutte contre le réchauffement climatique. Toute chose qui cadre avec les objectifs de la caravane. Cette caravane va renforcer les efforts des

citoyens et leur autorité dans la préservation des terres et des forêts a-t-il martelé.

Enfin, le préfet a encouragé la jeunesse pour cette action qu'il juge très noble et leur accorde tout son soutien. Il a également rassuré que les autorités des localités sont prêtes à accompagner la caravane et ne ménagera aucun effort pour remettre le Livret vert à qui de droit.

Ainsi, la caravane a continué son parcours sur N'Zérékoré, tout en présentant ses excuses au groupement des braves femmes de Sérédou dont les champs agroécologiques devaient faire l'objet de visite.



4.2.5. Nzérékoré

Les 13 et 14 novembre 2018, les activités de cette dernière escale de l'étape de la Guinée ont été :

- la cérémonie d'ouverture avec les interventions de la société civile régionale, la présentation de la convergence et de la caravane par le porte-parole, le discours politique du Gouverneur de la région ;
- la conférence publique à travers des panels ;
- les témoignages ;
- et la marche pour la remise du livret vert au gouverneur.

Il est à signaler que la délégation de la Sierra Leone a rejoint la caravane à cette escale.

La cérémonie d'ouverture des travaux

Le 13 novembre 2018, la cérémonie d'ouverture a été marquée par une forte mobilisation et



une très grande implication des autorités de la région notamment le gouverneur et son cabinet ainsi que le préfet. Elle a également vu la participation de la société civile locale, des paysan-ne-s venu-e-s de l'intérieur de la région, des associations et ONGs locales.

Le porte-parole dans son intervention a fait l'historique de la création de la

convergence. Il a clairement défini la mission, les objectifs, les stratégies et l'itinéraire de la caravane. Il a également présenté les différentes délégations qui la composent.

Pour lui, notre caravane est un mouvement de paix, d'intégration des peuples et de soutien aux bonnes initiatives des Etats en faveurs du monde rural notamment les droits des paysan-ne-s. Il ajoute que notre



combat est un combat de lutte contre les injustices et les inégalités. Le droit des femmes et des jeunes est l'un des éléments capitaux de la caravane d'où la forte représentativité de ces deux couches. Cette intervention très symbolique et riche en contenu a attiré l'attention du public dans la salle.

Dans son discours, il a fait le lien entre les enjeux de développement de sa région et les objectifs de la caravane surtout en ce qui concerne l'exploitation abusive des forêts, la dégradation de l'environnement et la pollution des eaux par les activités minières. La caravane est alors une opportunité d'éveil de conscience collective pour la Guinée en particulier et tous les autres pays africains en général. Et pour cela, il s'engage sans réserve à soutenir les activités de la caravane. Cette dernière a pour objectif d'informer les décideurs afin de collaborer pour :

- Adopter des lois harmonisées partout dans l'espace CEDEAO,
- Mettre en place un même cadre de concertation multi acteurs inclusifs, et
- Interdire la vente des ressources naturelles (eau, terre...) quelques soient les prix car l'Afrique et son avenir sont menacés.

Conférence publique sur l'extraction minière et la dégradation de l'environnement

Les activités de N'zérékoré se sont poursuivies avec la conférence publique dont les panélistes se sont exprimés sur les conséquences de l'exploitation minière, de la déforestation et de phénomènes des changements climatiques en Guinée forestière.

De ces panels riches de contenus, il ressort les éléments suivants :

- La grande forêt classée de Ziama, l'un des poumons respiratoires de toute la région ouest africaine, est gravement menacée par les activités anthropiques et le gouvernement de la Guinée en partenariat avec des sociétés chinoises. Il faudra alors une forte implication de la société civile pour mettre fin à cette pression sur la forêt de Ziama. La société civile guinéenne à elle seule est impuissante dans cette lutte, c'est pour cela que le passage de cette caravane est une opportunité pour sauver les forêts de Ziama et de Diécké qui sont des forêts classées et d'autres en Guinée qui connaissent les mêmes menaces.
- La Guinée bien que riche en ressources minières, celles-ci ne contribuent pas à son développement. En ce sens que les contrats d'exploitation sont non seulement mal négociés et ne sont pas respectés par les parties et cela ont pour corollaire la dégradation progressive de l'environnement.
- La réduction du potentiel des ressources agro sylvo- pastorale se présente alors en Guinée comme un phénomène dramatique et en appel à toutes les bonnes volontés pour la résolution.



Cependant des actions salutaires existent en réponse aux changements climatiques.

Le projet **Sara** œuvre dans la promotion de l'agroécologie qui demeure une alternative pour la lutte contre le phénomène des changements climatiques en Guinée Forestière mais aussi d'autres actions sont réalisées en réponse à cette problématique. Dans sa communication, le responsable du projet est revenu sur le contexte, les objectifs, les activités mises en œuvre, les résultats attendus, les bénéficiaires et les stratégies d'intervention. Pour faciliter la compréhension de cette pratique agroécologique par les participant-e-s, il a utilisé une boîte imagée.

Il est revenu sur la création d'un mouvement dénommé "*Touches pas à ma forêt*" constitué des riverains et d'autres acteurs de la société civile engagés dans des actions de plaidoyers auprès des autorités pour l'arrêt de l'exploitation des forêts de Ziama et Diécké. Ce mouvement a réalisé entre autres un film documentaire illustrant la dégradation et l'exploitation abusive desdites forêts.

Selon le deuxième panéliste, un rapport de suivi « Réhabilitation des Sites Dégradés » par une société de la place dans la commune rurale de Kouankan, préfecture de Macenta a été partagé pour servir d'exemples et d'expériences aux caravanier-e-s dans le domaine de la protection de l'environnement. Le rapport relate le contexte, les objectifs, les enquêtes effectuées, les résultats, les leçons tirées, les conclusions et les suggestions. Pour finir, le présentateur a illustré des cas de dégradations et de destruction de l'environnement à l'aide d'images.

Des témoignages

Les activités de cette journée ont pris fin avec des témoignages :

- *Témoignage d'une productrice et transformatrice de palmier à l'huile.*

Selon la productrice, les palmiers à huile d'espèces locales naturelles sont en voie de disparition au profit de palmiers importés de mauvaise qualité nutritive. La culture de cette nouvelle variété exige une utilisation abusive d'engrais chimiques. Cette agriculture est beaucoup plus cultivée par les riches. Il n'est pas non plus possible d'associer la culture des céréales car cette nouvelle variété tire toutes les richesses de la terre.

Donc c'est une culture qui n'est pas favorable à la souveraineté alimentaire. Si rien n'est fait cette mauvaise variété va faire disparaître notre semence locale de palmier. Et les conséquences seront entre autres la famine, les maladies et la dépendance semencière.

- *Témoignage sur les pratiques de l'Agro écologie paysanne.*

La deuxième intervenante a fait savoir que son groupement arrive à atteindre plus 400 tonnes de riz étuvé par an, sans produit chimique (synthétique). Pour cette année seulement elle a une commande de 1500 tonnes.

Suite à ces deux cas de témoignage, Mme Chantal Jacovetti experte en Agroécologie Paysanne a fait une contribution. Dans son intervention, elle a invité tous les acteur-trice-s à parler du même langage en Agroécologie paysanne. Par la même occasion, elle a orienté les participant-e-s vers les sites internet dédiés à l'agroécologie paysanne.

Elle a recommandé enfin une grande prudence aux acteur-trice-s de l'Agroécologie Paysanne car les multinationales ont assez d'intelligences pour nous maintenir dans l'utilisation des produits chimiques sous le nom de produits bio industrielles.

Marche pacifique pour la remise du livret vert au Gouverneur



L'activité de la seconde journée à Nzérékoré, le 14 novembre 2018 marquée par la marche est partie de la gare routière au gouvernorat en scandant les slogans de la caravane.

Ainsi, aux environs de 10 heures les caravanier-e-s ont été reçues par le Gouverneur et son staff. A la suite de la

lecture de la déclaration de l'escale de Nzérékoré, le livret vert leur a été remis.

Très content de l'initiative de la caravane, c'est dans un style de discours progressiste que le gouverneur a confirmé l'engagement du gouvernement de la Guinée à soutenir la caravane. Il a assuré de jouer pleinement sa partition en remettant le livret vert à qui de droit.



La caravane fut l'occasion pour le Gouverneur d'ouvrir ses portes à la société civile pour les dialogues politiques et pour toutes autres activités constructives.

4.3. Etape de la Côte d'Ivoire :

Après la Guinée, la caravane a fait cap sur le deuxième pays de son itinéraire la Côte d'Ivoire en début d'après-midi du 14 novembre. A l'issue de formalités, les caravaniers n'ayant pas de visa ont été contraints de retourner après plus de cinq (05) heures de tractations, jusqu'à ce l'affaire remonte à la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) Ivoirienne.

Finalement, nuitamment, le convoi a pris la route pour Man. A moins de deux (02) kilomètres du poste de contrôle frontalier, le calvaire a commencé. Les caravaniers par endroit descendaient pour pousser les bus et s'érigeaient même en ingénieur de route pour réparer le passage. Enfin, vers 21 heures, la coordination a pris la décision de dormir au poste de Douane de Gbapleu à la belle étoile. Tôt le matin le convoi a repris la route, à un (01) kilomètres, l'un des bus s'est embourbé. Il a fallu l'aide de l'Entreprise de construction de route pour nous sortir d'affaire. C'est après vingt (20) heures de route pour une distance de cent (100) kilomètres environ que la caravane a pu arriver à Man. Par conséquent le jour qui a été programmé pour le repos fut mouvementé pour les caravanier-e-s.

Enfin, le 15 novembre dans les environs de 20 heures, la caravane a fait son entrée à Man. Elle a été chaleureusement accueillie par la commission d'organisation.

Il est à noter que l'étape de la Côte d'Ivoire a porté sur trois (03) escales à savoir : **Man, Daloa et Aboisso.**

4.3.1. Man :

Ainsi, l'escale de Man dans la région de Tonkpi le 16 novembre 2018, a été marquée par la cérémonie d'ouverture des activités, la conférence publique sur la gestion des ressources naturelles, la cohésion sociale, l'occupation anarchique des terres et la marche pour la remise du livret vert au Gouverneur.



Il est à signaler que le lot des caravanier-e-s s'est agrandi notamment avec l'arrivée du père Chika du Nigeria.

La cérémonie d'ouverture des travaux

La cérémonie officielle d'ouverture qui s'est déroulée au Complexe AudioVisuel (CAV) de Man, a été ponctuée de quatre importantes allocutions. La première fut le Président de la Plateforme des Mutuelles de Développement du Tonkpi (PMDT) suivies des interventions du point focal de la PN et du porte-parole de la Convergence. Enfin le discours de lancement des activités fut prononcé par Monsieur le Maire de Zouhan-Hounien, représentant le parrain de la cérémonie, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Elle a regroupé, en plus des caravanier-e-s, les communautés des villages de Tonkpi, les femmes et les jeunes ainsi qu'une forte représentation des chefs traditionnels et des autorités administratives.

Le Président du PMDT a souhaité la bienvenue à tous les participant-e-s et spécialement aux caravanier-e-s, avant de relater les préoccupations auxquelles les communautés de la région de Tonkpi sont confrontées. Selon lui, les objectifs de la caravane cadrent bien avec les préoccupations des populations de la région spécifiquement les conflits fonciers qui ont ébranlés la cohésion sociale.

Le Porte-Parole de la CGLTE-OA pour sa part a dit que l'espoir est permis car les communautés et les caravanier-e-s resteront mobilisés pour la valorisation de nos ressources



naturelles, notre savoir, notre savoir-être et savoir-faire, avec lesquels nous saurons dynamiser notre chère Afrique. Ce faisant, la CGLTE- OA aura écrit une nouvelle page de l'histoire de notre continent avec les propositions engagées de ses activistes.

Quant au Maire de la commune de Man, il a martelé qu'il y a des événements marquants que traduisent l'engagement et le courage de pouvoir réorienter les politiques de gestion

des ressources naturelles. Cette activité entre en droite ligne des politiques gouvernementales qui ont pour but d'impulser le développement de la région. Pour cela, il faut « unir nos efforts, nos énergies et s'engager au côté de la CGLTE-OA pour de meilleures stratégies de luttes ». C'est sur ces mots que le Maire a ouvert officiellement les travaux de la caravane à Man.

De ces intervenants, nous pouvons retenir en substance, une affirmation unanime de l'existence de nombreux cas de conflits fonciers dans la région du Tonkpi. Ils ont tous exprimé le souhait que l'organisation des débats publics sur ce thème lors de cette caravane soit une opportunité pour une large sensibilisation des populations et des autorités sur le fléau qui endeuille chaque année la région et fait des dégâts matériels considérables.

En outre, cette conférence a été agrémentée par des prestations artistiques et culturelles d'une troupe traditionnelle et d'un chanteur en herbe qui ont émerveillé le public par les pas de danses folkloriques et les paroles fortes.

Conférence publique sur la gestion des ressources naturelles, la cohésion sociale, l'occupation anarchique des terres

A Man, deux panels ont été animés :

- Le premier panel portant sur la « Gestion des ressources naturelles et cohésion sociale » a été développé à partir des cas avérés d'affrontements entre communautés, suite à des expropriations anarchiques et illégales des terres par des sociétés privées et surtout par des individus à des fins d'exploitations au mépris des intérêts des populations. Selon le paneliste, les populations n'ayant plus accès aux terres de leurs ancêtres, souffrent énormément de cet état de fait et sont plongées dans l'extrême pauvreté. Pourtant leurs droits coutumiers sont reconnus par la loi foncière ivoirienne (Loi n°98-750 du 23 décembre 1998) et ses textes d'application.



Ces propos ont été confirmés par les chefs traditionnels présents. Cependant, ils ont fustigé le comportement de certains propriétaires terriens qui, pour des besoins pécuniaires bradent leurs terres à des exploitants véreux.

Enfin, le panéliste, à souligner qu'aujourd'hui la question foncière constitue un danger pour la paix et la cohésion sociale.

- Le second panel a porté sur l'impact de l'exploitation minière sur la souveraineté alimentaire dans l'ouest de la Côte d'Ivoire (la zone aurifère d'Ity).

Les panelistes ont fait savoir que 1000 hectares de terres agricoles ont été accaparés par une société minière. La méconnaissance des textes de lois par la communauté a eu pour conséquence la dégradation de leurs conditions de vie. Elles sont aussi négativement

impactées par l'extension de la mine d'or qui réduit considérablement les terres et activités agricoles et dégradent l'environnement. C'est ce qui constitue une menace à la souveraineté voire la sécurité alimentaire. En plus de l'impact des sociétés minières, les échanges ont aussi ressorti la fragilisation de la cohésion sociale du fait de la vente illégale de terres par des jeunes à des particuliers.

La marche pour la remise du livret vert au Préfet.

Après la conférence publique, en scandant les slogans « touche pas ma terre », « touche pas mon eau », « touche pas mes semences paysannes » ; « ma terre c'est ma vie », les caravanier-e-s ont marché jusqu'à la préfecture de Man où le livret vert de la CGLTE-OA et la déclaration de l'escale ont été remis au Préfet. Ce dernier a félicité chaleureusement les caravanier-e-s pour cette initiative avant de prendre l'engagement qu'il transmettra les documents qu'il vient de recevoir à qui de droit. Avant de terminer son intervention, il a encouragé les caravanier-e-s pour la suite du périple.



Cette cérémonie de remise mit fin à l'escale de Man et la caravane a poursuivi son parcours en direction de Daloa, la prochaine escale.

4.3.2. Daloa

Le **17 novembre 2018**, à Daloa deuxième escale de la caravane, les activités réalisées, ont été entre autres : la marche, les cérémonies d'ouverture et la conférence publique.

Marche pacifique :

Pendant une (01) heure de temps sur une distance de plus de trois (03) kilomètres, les caravanier-e-s et les représentant-e-s d'organisations de la société civile locale ont emprunté la voie principale de Daloa jusqu'à la préfecture en passant par les artères stratégiques de la ville.



Les slogans « touche pas ma terre », « touche pas mon eau », « touche pas mes semences paysannes » ; « ma terre c'est ma vie », « mon eau c'est ma vie » ont été encore scandés. En plus, des banderoles ont permis de sensibiliser une bonne partie de la population locale aux

objectifs de la caravane en plus des slogans qui ont contribué à conscientiser sur la véritable niche d'emplois que constitue l'agriculture au sens large.

Par la suite, les caravanier-e-s ont interpellé également les politiques, les leaders d'opinions, les chefs traditionnels et religieux sur la nécessité de préserver les terres et autres ressources naturelles non seulement pour les générations actuelle et future. Arrivé-e-s à la préfecture, la destination finale de la marche, les caravanier-e-s ont été accueilli-e-s par le Directeur de cabinet du Préfet en présence de la Chefferie locale et du Directeur régional de l'Agriculture de la région du Haut Sassandra.

Cérémonie d'ouverture des activités

La cérémonie a été marquée en plus des caravanier-e-s, par la présence des autorités Administratives et coutumières, des organisations de la société civile et de la presse locale.

Les travaux ont débuté avec les mots de bienvenue du Représentant de la Chefferie locale qui à cette occasion, a lancé un appel à tous les acteur-trice-s à une forte mobilisation pour la sécurisation foncière.

Dans son intervention, Madame le point focal de la PN CGLTE-OA a mis un accent particulier sur les statistiques. Selon elle, la région de Daloa est devenue la plaque tournante de l'immigration en Côte d'Ivoire environ 70% des passagers clandestins. Elle a regretté que les candidat-e-s soient majoritairement jeunes. Pour faciliter la compréhension, le point focal a comparé le revenu actuel par habitant qui est inférieur à celui des années 80. La situation est pareille concernant le taux de pauvreté avoisinant présentement 45% contre moins de 10% à l'aube des années 80.

Par rapport à la jeunesse qui doit actuellement relever l'important défi pour atteindre les objectifs de développement formulés dans les plans de développement successifs, le point focal a exprimé ses inquiétudes, car les jeunes croient que « le meilleur se trouve ailleurs ».

Cependant, les politiques publiques et les programmes sectoriels de développement sont-ils suffisamment intégrateurs pour inciter la jeunesse à se détourner de l'appel de l'immigration clandestine ? s'est-elle interrogée. En conclusion, elle dira qu' « avec un peu de courage nous pourrions trouver le trésor caché dans le patrimoine de l'héritage que nous ont légué nos

parents ». Enfin pour le point focal, la caravane est « une voix qui s'élève en Afrique »



Un chef de délégation a, au nom du porte-parole de la CGLTE-OA, présenté la dynamique de la Convergence en faisant ressortir son historique, sa mission, sa philosophie, ses objectifs avant de présenter la caravane. Il a précisé que la source de motivation

principale de la CGLTE-AO est la lutte contre les accaparements des terres, des eaux et des semences paysannes. Ainsi, les accapareurs étant très puissants, il est alors indispensable pour nous les victimes et autres défenseurs des droits humains de créer une synergie d'alliance pour constituer une véritable force afin de sécuriser nos terres, nos eaux et nos semences.

« Chaque localité traversée par la caravane a eu quelques problèmes spécifiques et ces problèmes ne sont plus leurs problèmes, ce sont désormais des problèmes à nous tous. Comprenez là que la Cote d'Ivoire n'existe plus, le Mali n'existe plus, la Guinée n'existe plus ; pour nous c'est l'Afrique tout court et de là, il n'y a plus de problème guinéen ni de problème malien encore moins ivoirien. Les problèmes sont simplement des problèmes ouest africains. Nous avons les mêmes ennemis qui nous pillent, qui nous exploitent sauvagement et qui se concertent pour mieux le faire. Ils s'appellent les G5, G7, G8, etc. et autres avec les multinationales à la commande. Ils n'ont plus rien chez eux, ils ont tout bouffé alors que chez nous tout est pure, tout est claire. Ils nous désunissent pour mieux nous exploiter. Arrêtons de tomber dans leur piège. En restant une Afrique unie, nous serons une force qui peut bien résister ».

Selon lui, les autorités sont une partie de nous et nos Etats sont faibles devant les multinationales occidentales, asiatiques américaines et autres qui bénéficient toujours du soutien de leur gouvernement. La question d'accaparement des terres est l'une des conséquences des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS).

Face à cette impuissance, il est important d'engager des dialogues avec les politiques pour vaincre ce phénomène d'accaparement. Ce combat demande aussi l'engagement d'une jeunesse responsable.

Il pense que le modèle plus fiable est de nous sécuriser, de sécuriser nos deux matières que sont la terre et l'eau, sinon « tant que les occidentaux viennent nous prendre tout, nous allons leur arracher tout chez eux. Tant qu'ils viennent piller l'Afrique nous allons braver la mer pour aller arracher ce qu'ils ont volé à l'Afrique ».



Le droit à la terre et à l'eau est un droit des communautés qui n'est pas pris en compte dans nos législations. Ce droit est tributaire à la vie, à la culture et à l'identité des communautés et jamais il n'a été respecté. Le refus de ce droit aux communautés résultant des législations actuelles n'est que la suite de la conférence de Yalta. C'est pourquoi, il est temps que nos différentes autorités revoient leurs politiques foncières s'ils ne veulent pas parler de migration. Ainsi, la jeunesse est prête à engager pour que la sécurisation, la garantie et la responsabilisation sur les ressources naturelles soient réelles et effectives. Et pour cela, nous (jeunesse) allons-nous investir pour le développement de l'Afrique et nous passer de cette mauvaise politique des occidentaux qui veulent nous maintenir dans la consommation. Parce que ces occidentaux nous ont légué deux métiers : le ralliement dans la rébellion ou la

migration. Ceci n'est rien d'autre que la conséquence de la Banque Mondiale et les politiques des ajustements structurels du FMI.

Il a ensuite ajouté qu'avec la convergence, main dans la main nous allons trouver des solutions et des stratégies communes, ensuite nous traversons les frontières entre jeunes et dégagerons des propositions concrètes pour nos autorités. Le problème de la sous-région n'est pas national mais plutôt régional, érigeons-nous en patriotes martela le délégué du porte-parole.

Dans son allocution, le Représentant du Ministre de l'Agriculture, dira que la région de Daloa est l'une des plus grandes régions de production en Côte d'Ivoire en même temps elle est identifiée comme le point de départ de la migration clandestine. Ce phénomène est incompréhensible, d'autant plus que la plupart de nos économies reposent sur l'agriculture qui est pourvoyeur d'emplois. Pire, un grand nombre de jeunes de la région optent pour la migration.

Nous espérons pouvoir trouver une solution avec la caravane pour mettre fin à ce phénomène, surtout l'entreprenariat et des solutions innovantes pouvant intéressés les jeunes et les maintenir sur place.

Enfin, selon le représentant du Ministre de l'Agriculture « la caravane est une chance pour résoudre ce problème migratoire avec la sécurisation foncière et la promotion de l'emploi en milieu rural. La Côte d'Ivoire doit s'inspirer de l'expérience de la Loi Foncière Agricole du Mali et d'autres pays pour aller de l'avant en matière de sécurisation des terres agricoles ».

Enfin, le représentant du Préfet dans son discours d'ouverture des travaux s'est interrogé pourquoi Daloa est-elle autant frappée par l'immigration ? Il est temps de s'interroger pour apporter les réponses idoines. Selon lui, il n'y a pas une meilleure réponse que la caravane. Il a encouragé les caravanier-e-s et les a rassurés du soutien des autorités de la région à la convergence.

La conférence publique sur la migration et politiques publiques de Développement :

Cette conférence a été animée en panel en deux phases.

La première phase fut animée par trois intervenants à savoir :

- Le premier sous thème intitulé « Politiques sectorielles, quels impacts sur les migrations en Côte d'Ivoire ? » a été traité par le Chargé de communication de la Convention de la Société Civile de Côte d'Ivoire (CSCI).

Dans son exposé, le panéliste a égrené les différentes politiques mises en place par l'Etat pour freiner le chômage. Il s'agit notamment de la création d'agences nationales pour l'emploi (Agence emploi jeunes), d'actions pour l'amélioration de l'employabilité. Il a cependant relevé que ces mesures, bien que prometteuses, ont néanmoins montré leurs limites car le taux de chômage, estimé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à 70%, a poussé quelque 13 000 ivoiriens à migrer illégalement vers l'Europe.

- Le second sous thème « L'entrepreneuriat comme solution à la migration clandestine » a été développé par la Présidente de la Plateforme des Vivriers pour la Sécurité Alimentaire (PFEVISA), membre de la PN CGLTE-OA.

Ancienne candidate à l'immigration, elle s'est investie dans l'entrepreneuriat rurale et est aujourd'hui un cas de succès et un modèle observable, pas seulement pour les jeunes de son pays mais pour toute l'Afrique. S'appuyant sur son exemple, la panéliste a invité les jeunes à se lancer dans l'entrepreneuriat agricole.

- Enfin, la présidente du Réseau ouest-africain pour la Lutte contre l'Immigration Clandestine (REALIC), a présenté le troisième sous thème intitulé « Migration, quelle proposition de la société civile ? » Elle a insisté sur le rôle d'éveil de conscience que doivent jouer les organisations de la société civile dans ce fléau de notre temps.

De ces interventions, nous avons retenu que :

- La région de Daloa est une région de grande potentialité agricole. Cependant le paradoxe est que les jeunes manquent d'opportunité. Ils ont des difficultés liées à l'accès à la terre et à l'eau, ce qui les pousse à l'immigration clandestine ;
- La meilleure réponse à la migration des jeunes réside dans la lutte contre la corruption et une répartition équitable des richesses du pays en y mettant un accent sur les femmes et les jeunes.
- Pour un vrai développement rural, il faut des politiques de sécurisation foncières, d'investissement et d'accès des jeunes et des femmes à la terre. En outre, il faut une véritable promotion de l'entrepreneuriat Agricole à l'endroit des femmes et des jeunes.

A la suite de ces interventions, la déclaration d'escale contenant les préoccupations locales a été faite. Avant, la visite des stands de produit locaux et la prise de photos de famille avec les caravanier-e-s. Le livret vert a été remis aux autorités. Enfin, le représentant du préfet a rassuré les caravanier-e-s qu'il remettra le livret vert et la déclaration aux plus hautes autorités pour sa mise œuvre.

La deuxième phase a traité le thème sous un angle spécifique aux aide-ménagères et domestiques. Elle a été animée par les responsables pays de l'Association pour la Défense des Droits des Aide-ménagères et Domestiques (ADDAD).

Ce panel fut introduit par un Sketch qui a fait ressortir le vécu quotidien des aides ménagères notamment les traitements inhumains qu'elles subissent de la part de leur employeur-euse-s. A cela s'ajoute, l'absence de jours de repos hebdomadaire ni de temps de travail défini.

Le panel a été animée par la Présidente de l'ADDAD Côte d'Ivoire et ses homologues du Burkina et du Mali. Elles ont d'abord présenté leur association, ses objectifs et sa vision ainsi que les actions menées.

Par la suite, les intervenantes ont évoqué, les traitements inhumains dont sont victimes les aide-ménagères. Selon elles, bien que les aides ménagères soient sollicitées 24 h / 24 h, elles n'ont pas de salaire décent. Pire elles ne bénéficient d'aucun traitement humain.

En termes de causes de l'exode des jeunes filles vers la ville pour exercer le métier d'aide-ménagère, les panelistes ont fait savoir qu'elles viennent pour diverses raisons à savoir :

- La plupart pour avoir des moyens de s'acheter des trousseaux de mariage ;
- L'incapacité des parents à assurer leur frais de scolarité ;
- Les terres des parents étant accaparées, plongent ceux-ci dans une précarité et n'arrivent pas à subvenir aux besoins élémentaires de la famille ;
- L'absence d'activités génératrices de revenus au village.

Enfin, les panelistes ont lancé un appel aux autorités à l'application des textes nationaux et des conventions internationales relative aux droits humains. Par la même occasion, elles réclament une bonne sécurisation des terres des paysan-ne-s, ainsi que de meilleures conditions de travail et de vie.

Ainsi, le convoi de la caravane a pris la direction d'Aboisso, le 18 novembre 2018, la dernière escale du deuxième pays itinéraire.

4.3.3. Aboisso.

Le 18 novembre 2018 aux environs de 18 heures, la caravane a fait son entrée dans la ville d'Aboisso au Sud Comoé. Sur le parcours de l'axe principal de la ville, une grande mobilisation des populations venues souhaiter la bienvenue aux caravanier-e-s. Au rythme de la fanfare, près de trente (30) minutes d'ambiance avec la population locale, les caravanier-e-s ont scandé des slogans de la caravane : « Touche pas à ma terre », « Touche pas à mes eaux », « Touche pas à mes semences paysannes », « Ma terre, ma vie ! » « Mes eaux, ma vie ! », « Mes semences, ma vie ! ». Ce qui a permis à la ville de vivre la caravane.

Les activités d'Aboisso se sont déroulées en trois (03) temps forts : (i) la cérémonie d'ouverture avec les officiels, (ii) la conférence publique et (iii) la remise de la déclaration de la caravane et le livret vert à Madame la Sous-Préfète de Maféré, Représentant le Préfet de la Région d'Aboisso.

Il est à noter que le convoi de la Caravane s'est agrandi avec l'arrivée de deux bus depuis Abidjan jusqu'à Aboisso.

Cérémonie d'ouverture



La cérémonie d'ouverture a eu lieu le lundi 19 novembre 2018 dans la salle de conférence du Centre Saint Jean Baptiste. On note la présence des autorités coutumières de la région, les notabilités, le Représentant du Ministre de l'Agriculture, le Sous-Préfet de Maféré représentant du Préfet de Région, les Représentants d'OSC, les producteur-trice-s et

la Presse.

Entamé par le rituel de libations de bienvenue des chefs traditionnels, elle a été marquée par une série d'interventions dont l'intervention de la déléguée pays représentante du porte-parole de la CCLTE-OA. Ses interventions ont porté sur les présentations de la caravane (objectif, itinéraires, historique) et des différentes délégations.

Le mot d'ouverture a été prononcé par le Représentant du Directeur Régional de l'Agriculture. Il a pour la circonstance salué l'initiative de la caravane et encouragé les caravanier-e-s à plus de cohésion, de solidarité et de synergie d'actions.

Conférence publique sur les accaparements des terres et pêches artisanales

Cette conférence a été animée en deux panels dont le premier sur les accaparements de terre, le second sur la pêche artisanale et a été suivie par la cérémonie de clôture.

Le premier panel portant sur **les accaparements de terre** a été animée en trois sous thèmes :

- Le premier sous thème a porté le modèle agro-industriel, productiviste et chimique. Ce thème a été animé par le secrétaire exécutif de la COPAGEN.

Selon lui la crise alimentaire causée par les accapareurs de terre, fait aujourd'hui des millions de personnes mortes de faim à travers le monde. Cette situation constitue une véritable atteinte aux droits humains.



Toujours selon le Secrétaire Exécutif, en dépit du soutien actif des pouvoirs publics, depuis la révolution verte jusqu'à nos jours, l'agriculture industrielle a échoué à faire sortir le monde de l'ornière de la faim. Pire, elle cause de nombreux maux dont l'épuisement et le piratage des ressources naturelles, l'accaparement des terres et des eaux des communautés locales par les multinationales, la prolifération des maladies métaboliques liées à la mauvaise alimentation, et l'exacerbation des crises climatiques par l'usage excessif des produits de la chimie de synthèse dans l'agriculture et le transport de la nourriture sur de longues distances.



- Le deuxième sous thème portant sur un cas concret d'accaparements de terre en Côte d'Ivoire à travers un film documentaire, a été présenté sous forme de témoignage, fait par le Porte-Parole du Roi.

Ce cas d'accapement s'est produit dans la sous-préfecture de Famienkro et a concerné 15 000 habitants. Ces terres ont été remises par l'Etat à la Compagnie Hévécicole de Prikro (CHP). Suite à l'intervention musclée de la gendarmerie lors d'une manifestation pacifique, deux (02) personnes ont trouvé la mort, plusieurs blessés et plus de quatre-vingts (80) autres personnes emprisonnées dont le Roi des Andohs, un chef de village, des imams, et d'importants dégâts matériels ont été enregistrés.

- Le troisième sous-thème a traité la gestion des relations entre les communautés et les agro-industriels en Côte d'Ivoire. Il a été animé par le Directeur pays de la multinationale Canavese SAKJ, Président du Réseau RSE-Côte d'Ivoire, et a porté sur une entreprise d'exploitation agro-industrielle de banane douce. Cette présentation a mis l'accent sur le manque de concertation entre les parties prenantes sur le concept de développement durable. Selon le conférencier, les conflits seraient la conséquence de l'absence de dialogue entre les multinationales et les communautés villageoises.

Le deuxième panel de la journée portant sur **la pêche artisanale** a été animé respectivement par :

- Madame la Cheffe de la délégation mauritanienne membre du Réseau des Organisation de Sécurité Alimentaire (ROSA), a mis l'accent sur la valeur ajoutée de la pêche artisanale dans l'économie de son pays en termes de PIB et de création d'emploi. Cependant, elle n'a pas manqué de souligner les difficultés rencontrées aujourd'hui dans ce secteur. Selon elle, la caravane est une aubaine pour contribuer à la préservation des eaux et des ressources y afférentes.



- Madame la Présidente de l'Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche (ADEPA) et le Président de la coopérative Anaze de la pêche artisanale d'Adiake ont développé l'avantage de la consommation du poisson sur le plan de la santé. Ils ont démontré l'importance de la pêche en tant que pourvoyeuse d'emplois beaucoup de personnes et de source de revenus considérables pour l'ensemble des acteur-trice-s du domaine. Malgré, tous ces avantages, les zones de pêche sont menacées et les poissons se font de plus en plus rares. Cela est dû principalement à la pêche industrielle abusive qu'utilisent les bateaux pirates, tuant parfois les pêcheurs à bord de pirogues. En plus des bateaux pirates, il y a toutes les autres mauvaises pratiques de pêche dues à l'utilisation d'engins prohibés, de pêche aux pesticides (pêche INN, c'est-à-dire non autorisée et non déclarée) ou les mauvaises pratiques de valorisation du poisson. Les conséquences ont été mis en exergue. Il





pertes en vie humaine.

s'agit de la surexploitation de la ressource par la capture des juvéniles, la destruction de la mangrove, lieu de reproduction des poissons, aggravée par l'érosion côtière due aux changements climatiques. Ce phénomène provoque la montée des eaux, menace les aires de travail des femmes mareyeuses et transformatrices de poisson. En haute mer, il provoque des vents violents qui renversent les pirogues entraînant des

Pour résoudre ces problèmes, selon les acteur-trice-s de la pêche, la caravane a été un espace pour interpeller les autorités compétentes à prendre des mesures idoines pour :

- Mettre fin à la pêche industrielle abusive ;
- Stopper l'arrivée des bateaux pirate sur les côtes ;
- Soutenir les initiatives de sensibilisation des pêcheurs artisanaux pour l'adoption de bonnes pratiques de pêche et la restauration des mangroves ;
- Elaborer des politiques de pêche harmonisée et cohérente en Afrique.

Les trois panélistes ont vivement recommandé une fois de plus à la CGLTE-OA de rester mobilisée et soudée à jamais pour la défense des causes des pêcheurs artisanaux.

Enfin, l'escale d'Aboisso, dernière étape des activités de la Côte d'Ivoire a été clôturée par la lecture de la déclaration de la caravane et la remise du Livret Vert à la Représentante du Préfet.

Dans son discours de clôture, la Représentante du Préfet n'a pas manqué de rassurer la CGLTE-OA que le Livret Vert sera remis aux autorités compétentes entant qu'outils de plaidoyer pour la sécurisation foncière, des eaux et des semences. Elle a adressé un vif remerciement à l'ensemble des caravanier-e-s et aux autorités coutumières pour leur participation remarquable.

4.4. L'étape du Ghana :

Le 19 novembre 2018, la caravane a entamé le troisième pays de son itinéraire. L'entrée au Ghana a été difficile : près de quatre (04) heures de formalités au niveau des postes frontalières avant de pouvoir prendre la route. La délégation Mauritanienne n'ayant pas de visa expliquerait en partie cette tracasserie. Au Ghana, les différentes villes escales de la caravane ont été **Takoradi** (région ouest), **Accra et Ho** (région du Volta).

Les échanges ont porté essentiellement sur l'exploitation illégale des mines et leurs impacts sur l'agriculture et l'environnement et la législation sur les semences paysannes, sur les terres, l'eau et le genre.

4.4.1. Takoradi

En début de nuit, sous escorte policière, la caravane est rentrée à Takoradi. Les activités de cette première escale du pays de Kwame Nkrumah ont été la cérémonie d'ouverture des travaux, la conférence populaire, les cas de témoignage de quelques pays sur les accaparements de terre, et la remise officielle du livret vert.

La cérémonie d'ouverture des travaux

Le 21 novembre 2018, la cérémonie d'ouverture a eu lieu dans la salle de conférence de Ghana National Teachers Association (GNAT) en présence des autorités traditionnelles et administratives ainsi que des représentant-e-s d'OSC venus de la ville et des villages environnants. Elle a été marquée par les interventions du Maire, du représentant de la Société Civile, du Porte-Parole de la CGLTE-OA et du Roi.

Le Maire de Sekondi/Takoradi a souhaité la bienvenue aux caravanier-e-s sans oublier les délégués venus de la région de l'Ouest et ville pétrolière de l'état, avant de préciser que sa localité est une zone propice à l'agriculture et au tourisme où la paix et la sécurité y règne. Il a ensuite déclaré que l'accaparement des terres est endémique dans la région à cause de la découverte du pétrole et les activités minières.



Pour le secrétaire exécutif de ECASARD, c'est un honneur pour la société civile d'accueillir toutes ces filles et ces fils de l'Afrique pour partager avec elle les difficultés des communautés paysannes qui souffrent de pollution, de déforestation et de dégradation des terres liées à la pratique d'orpaillage. Il s'est appesanti sur l'importance de l'agriculture pour le panier de la ménagère et la manière dont les agriculteur-trice-s en dépendent également pour leur subsistance.

La Cheffe de la délégation de la Côte d'Ivoire a, au nom du porte-parole de la CGLTE-OA, remercié les autorités et les représentant-e-s des communautés qui ont fait le déplacement à cette cérémonie. Elle a présenté la caravane tout en galvanisant les caravanier-e-s qui ont quittés leur famille depuis le début du mois de novembre 2018. Selon elle, la caravane est une cause noble et nous devons nous battre pour nos terres, nos eaux pour la stabilité en Afrique de l'Ouest. Ensuite, la Cheffe de la délégation a évoqué les conséquences des accaparements des terres, des eaux et l'exploitation minière. Elle a martelé que la lutte contre les phénomènes liés aux accaparements des terres, est une lutte qui doit se dérouler dans nos différents pays. Elle a également abordé la question de l'exploitation des ressources

naturelles par les sociétés nationales et étrangères en complicité avec les Etats. Ces propos ont été fortement soutenus par les participant-e-s qui scandaient « Mon Eau - Ma Vie », « touches pas à ma terre », « touches pas à mon eau ».

Le Roi, quant à lui, a fait une présentation de la région de par sa position géographique, sa démographie et ses différentes activités exercées par sa population. Il a plaidé pour la sauvegarde de l'environnement en vue d'atténuer les effets des changements climatiques.

Enfin, le **représentant du ministère de l'environnement et des ressources naturelles dans son intervention dira** « nous nous engageons avec sérieux à soutenir tout ce qui préserve notre environnement. Nous regrettons l'orpaillage et toutes les autres formes de pratiques de d'exploitation minière illégale doivent être bannies, car ces pratiques détruisent les sols et la qualité des sols, elles déséquilibrent l'écosystème ». Enfin il a souligné que la caravane est une opportunité très importante.



A l'issue des interventions, le Livret vert de la Convergence a été remis aux autorités présentes qui se sont toutes engagées à le transmettre à qui de droit.

Conférence publique sur l'effet de l'exploitation minière illégale sur l'agriculture et l'environnement, rôle des propriétaires terrains.

A l'entame de la conférence, le représentant de l'ECASARD a fait savoir son inquiétude tout disant que l'eau devient de plus en plus une ressource rare et très polluée à cause des activités minières hors norme. C'est pourquoi le gouvernement du Ghana s'est beaucoup investi dans la lutte contre ce phénomène. Retenons que toute vie est tributaire de l'eau pour ses divers besoins. Notons que les dégâts causés par l'orpaillage sont plus importants que sa plus-value.



La conférence a été animée par le Directeur de l'agriculture de la région occidentale. Il a dit que l'agriculture est l'activité principale de la région (cacao, hévéa, igname etc.). Selon lui la région de Takoradi représente 10% des terres ghanéennes. Il a estimé nécessaire de bien soutenir l'agriculture avec des bonnes pratiques pour améliorer la production et la productivité. Cela pourra contribuer efficacement à réduire l'action dans les terres agricoles. L'orpaillage illégal impacte négativement les domaines réservés à l'agriculture et à l'élevage. Cette présentation a été soutenue par des diapositives qui montrent les dégradations des terres de culture et la pollution des eaux par les activités de l'orpaillage illégal.

Cette présentation fut suivie par des témoignages de trois pays sur des cas d'accaparements des terres. Le cas du Sénégal s'est porté sur le cas de Doddel où la mairie a affecté 10 000

Selon le représentant de la Société civile du Ghana son pays connaît aussi le défi de l'accapement des terres. Même si tous les pays de la sous-région ne parle pas la même langue nous sommes tenus de relever ces défis ensemble.

En ce qui concerne la porte-parole de la caravane, il a mis l'accent sur l'intégration des communautés car notre indépendance passe par l'intégration des peuples et la sauvegarde des terres et l'eau et les ressources. Toutes les législations doivent assurer le droit des communautés à la terre, à l'eau et aux ressources. Nous ne devons pas laisser place aux multinationales et à l'impérialisme de voler nos droits. L'autonomisation de l'Afrique n'est possible sans autonomisation semencières.

Le représentant du Ministère de la terre et des ressources naturelles du Ghana dans son intervention a demandé aux participant-e-s de se préparer pour la guerre de l'eau qui est dans un futur proche. Pour gagner ce combat de l'eau, l'Afrique compte sur les jeunes ici présents. Selon lui l'objectif de la caravane va en droite ligne avec celui de la FAO qui demande la préservation des ressources naturelles. La caravane est alors un appui aux bonnes initiatives et complète le travail des parlementaires.

Pour clôturer la cérémonie, le représentant du ministre de l'alimentation et de l'agriculture a donné l'information qu'il y a une rencontre internationale autour de la législation semencière qui est en cours de préparation. Selon lui, il n'y a pas de problèmes que les législations soient révisées en prenant compte des préoccupations des communautés. Il a ensuite recommandé que nous devions faire notre agriculture dans un contexte agroécologique. Enfin, il a rassuré la caravane du soutien du ministère à cette importante initiative et se dit personnellement engagé avec les caravanier-e-s.

Conférence publique sur la législation semencière des semences et les semences paysannes.

La conférence a été animée en panel, sur le processus de la législation sur les semences en Guinée, Mali, et Ghana.

Selon l'intervenant de la Guinée, nous abandonnons nos semences locales au détriment des semences industrielles et hybrides envoyées par l'Etat. Conséquence, les semences qui sont envoyées ne sont pas adaptées à notre écologie. Il a pris l'exemple sur la campagne hivernale de 2017 en Guinée après avoir semer, la pluviométrie s'est arrêtée à partir du mois de septembre et les plants de riz se sont asséchés.

Pour sa part, l'intervenante du Mali a dit que les paysan-ne-s ont le droit de produire, de multiplier, de commercialiser et d'échanger leurs propres semences. Et pourtant la convention ratifiée sur les semences paysannes par les pays donne tous les droits aux paysans de sons usage.

L'intervenante du Ghana quant à elle, a expliqué comment l'Afrique produit ses propres aliments indépendamment. Notre lutte a été sur la législation des semences, toute personne qui contrôle les semences, contrôle la nation et nos moyens de subsistance. La lutte consiste à faire de nos semences, des semences certifiées, si ce n'est pas le cas, c'est illégal.

Selon le nouveau type de science s'appelle G-Drivers (drivers gènes). Il ne s'agit pas seulement de graines, c'est aussi sur les animaux, etc., nous voulons que nos agriculteurs puissent cultiver leurs propres semences.

Enfin, l'intervenante Ghanéenne martela que nos agriculteurs sont trompés. En ce sens qu'on leur fait savoir que les semences



génétiquement modifiées vont aider leurs cultures et production mais ce n'est pas le cas. C'est pourquoi nous travaillons étroitement avec les médias pour combattre ces semences OGM.

A l'issue de ces interventions, d'autres délégations ont également fait des contributions en s'exprimant sur le processus de législation des semences dans leurs différents pays et donner des compléments d'informations.

A l'instar de Takoradi, c'est avec les prières du Révérend Père Chika que les travaux d'Accra ont pris fin.

4.4.3. Ho

La caravane a fait son entrée à HO en début de nuit. Le lendemain 23 novembre 2018, l'ouverture des activités a eu lieu à Bishop Konings Guest House salle de conférence, Ho - Région de la Volta. Elle a été marquée par les interventions des autorités, chefs coutumiers et l'intervention du porte-parole de la convergence.

Cérémonie d'ouverture des travaux

Elle a commencé par la prière d'un délégué de la Guinée Bissau avant les allocutions d'ouverture.

Le Chef traditionnel de Kotoku s'est félicité et a remercié le passage de la caravane dans sa région, car nous sommes tenus de nous unir pour soutenir notre système d'agriculture, de parler ensemble de tout ce qui affecte nos terres et eaux. Il s'est engagé à soutenir l'initiative de la caravane.

La Déléguée de la Sierra Léone a, au nom du porte-parole de la CGLTE-AO, présenté l'historique de la convergence tout en mettant un accent particulier sur les objectifs de la caravane et son itinéraire avant la présentation mutuelle des délégué-e-s pays.

Pour le représentant du Ministère Régional du Conseil Régional de la Volta, dans son discours d'ouverture dira que c'est un l'honneur pour lui que la deuxième édition de la caravane de l'Afrique de l'Ouest passe dans sa région. Il a reconnu que les conflits deviennent nombreux dans le pays à cause de la terre et qu'il est temps de mettre fin à cela. Selon lui « Toutes les menaces qui pèsent sur nos terres, notre eau et nos paysans sont une menace pour nos vies ».

En outre, pour lui cette caravane peut transformer notre système de gouvernance sur les ressources naturelles. Il pense qu'il est bien d'écouter les communautés sur leur préoccupation car c'est avant tout les propriétaires des terres. Les femmes et les jeunes doivent aussi être au centre des préoccupations. L'eau subit autant de pression que la terre, nous nous engageons ensemble à sauvegarder ces deux ressources.

Le représentant du Ministre rappelle que l'indépendance c'est de se mettre ensemble pour travailler, si nous n'avons pas la mentalité de l'indépendance nous serions seulement victime de l'indépendance. Disons non aux néocolonialismes. La faiblesse de la communauté c'est de vouloir résoudre toute seule les problèmes sans concertation. Il faut qu'on échange entre nous a souhaité cet intervenant

Conférence publique sur la Terre, l'Eau et le Genre

La conférence a été animée en deux (02) phases. La première fut faite par le Directeur Général de l'Agriculture sur les accaparements des terres et la deuxième fut portée sur des témoignages des situations difficiles que les communautés vivent à cause des accaparements des terres par la compagnie Volta Red à Breweniase, une communauté paysanne dans le District du nord Nkwanta dans la région Volta.

Le Directeur Général de l'Agriculture a fait savoir qu'aucune activité agricole pourrait se faire sans terre ni eau. Il a confirmé que la tendance de l'accaparement des terres est en train de prendre de plus en plus des proportions inquiétantes. Il reconnaît que l'exploitation des terres des paysans contre leur gré, constitue un danger pour la sécurité alimentaire, à cela s'ajoute l'usage des pesticides qui sont lourdes de conséquences pour la fertilité des terres et également sur la pollution des eaux.

Ensuite, ce fut le témoignage **des populations victimes :**

- Selon ces témoignages les terres de la communauté de Brewenease **sont accaparées par la société qui produit du palmier à huile.**

Les victimes d'accaparement des terres de la communauté de Brewenease ont ainsi perdu toutes leurs terres. C'est la famine qui sévit dans la communauté, plus de souveraineté alimentaire, les promesses d'accès aux services sociaux de base n'ont pas été respectées. Il n'y a pas d'eau potable ni de véritable école. Pire les habitants tombent malade par la pollution des eaux industrielles.

Il n'y a plus d'espace à cultiver alors que la population ne peut pas vivre de ce que la société produit, qui est d'ailleurs destinées à l'exportation. A les attendre parler leur dignité



humaine est bafouée. Pour toutes ces raisons, la communauté demande à toutes les bonnes volontés de les aider à être dans leur droit humain et à retrouver leur dignité perdue.

- Un ancien membre de l'Assemblée de la région, a exprimé sa préoccupation environ 3.750 hectares de terres ont été saisis dans sa circonscription électorale, où la monoculture de palmier est pratiquée. Tous les produits de

la ferme sont exportés et rien n'est laissé à la consommation des communautés locales. Tous les développements qui leur ont été promis par les projets, ne sont pas terminés à ce jour.

Ces activités sont clôturées par la déclaration d'escale faisant état de doléances sur les ressources naturelles et propositions de solutions. Ce qui a été suivie par la remise du livret vert aux autorités administratives et locales. Ainsi, le Roi s'est engagé à informer ses Divisions et Sous-Chefs à ce sujet pour des actions ultérieures. Il a en outre exprimé sa tristesse devant le retard de développement accusé par les pays Africains, si nous pouvons manger ce que nous cultivons. Cela nous aidera à grandir et à aller loin en étant soi-même et ne pas prétendre être ce que nous ne sommes pas. Nous devons nous battre jusqu'à nos voix sont entendues et nous nous gagnerons dans ce combat.

L'étape du Ghana a été marquée par la présence des autorités coutumières durant toutes les activités et qui ont dénoncé l'accaparement des terres par des privés et ont pris position pour le respect des droits d'accès des populations aux ressources naturelles.

4.5. Etape du Togo :

Après le Ghana, la caravane a fait son entrée au Togo, quatrième étape de son itinéraire. Les communautés de Yeviépe, village situé à une dizaine de kilomètres de Kpalimé, ont accueilli chaleureusement les combattants pour la terre, l'eau et l'agroécologie paysanne avec des



fanfares et de danse traditionnelle. Elles avaient à leur tête le chef du village et ses notables. Cette brève escale a permis aux caravanier-e-s de se dégourdir avant de continuer sur Kpalimé où elle entra vers vingt et une (21) heures. Également une soirée dite d'intégration, a permis de faire détendre les caravaniers après le long trajet parcouru et de valoriser les pratiques culturelles du Togo. Elle a vu la prestation de différents groupes culturels et artistique de la préfecture de Kloto.

Dans ce pays, les différentes villes traversées par la caravane, **Kpalimé, Atakpamé et Lomé** ont fait office d'activités portant sur les thématiques suivantes : l'agroécologie, la souveraineté alimentaire et la terre pour un développement durable. L'étape du Togo a coïncidé avec la célébration de la journée internationale contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre. Ce qui a permis à l'ADDAD et les autres femmes de célébrer la journée en faisant des présentations des sketches et de communication sur les violences dont les aide-ménagères sont victimes dans l'exercice de leur métier.

4.5.1. Kpalimé

Les travaux de cette première escale du Togo ont eu lieu le 24 novembre 2018 et ont portées sur une marche sociale, une cérémonie d'ouverture et une conférence publique sur le thème agro écologie et la souveraineté alimentaire.

Marche pacifique :

Les activités de Kpalimé ont commencé avec une grande marche du bureau de la préfecture de Kloto jusqu'à l'INFA de Tové, sur une distance d'environ trois (03) kilomètres. Tout au long de la marche, les caravanier-e-s accompagnés des fanfares avec des banderoles ont crié haut et fort les slogans de la convergence. La marche regroupant près de quatre cent (400) personnes ont inondé l'un des boulevards principaux de la ville pendant une (01) heure de temps environ.



Elle a permis à la population locale d'observer la caravane et a connu une forte mobilisation des communautés rurales et des représentants des organisations de la société civile. Sur le plan de la couverture médiatique, la marche a été suivie par les médias locaux.

Cérémonie d'ouverture des travaux :

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les interventions du Directeur Exécutif de la plateforme des organisations de la société civile, du Secrétaire Général du Canton de Kpalimé, du Point focal de la plateforme du Togo et du Porte-parole de la Caravane. Les intervenants ont placé la caravane dans son contexte et n'ont pas manqué d'apprécier cette belle initiative. Aussi, ils ont vivement remercié les autorités pour la facilitation du passage de la caravane dans le pays.

Le directeur exécutif de la plateforme des organisations de la société civile de Kloto a souhaité la cordiale bienvenue aux caravanier-e-s et les a invité-e-s à se sentir à l'aise à Kpalimé terre d'accueil et d'hospitalité connue comme ville touristique du Togo.

Le Secrétaire général du Chef de Canton de Kpalimé, après avoir félicité la plateforme nationale du Togo et les caravanier-e-s, a rappelé l'importance de l'agroécologie comme étant la solution qui pourrait réduire les catastrophes et les risques naturelles. Selon lui, pour des réponses adéquates, il faudrait adopter d'abord des engagements sur les pratiques de l'agroécologie paysanne, ensuite valoriser les savoirs traditionnels, locaux et endogènes par le renforcement des capacités des acteurs et enfin chercher un ensemble de méthodes ou de stratégies de soutien aux communautés.

Pour le Point Focale de la PN Togolaise, il a souligné dans son intervention que le choix de la ville de Kpalimé est très bien pensé car il a permis à la communauté d'être sensibilisée et conscientisée sur les droits liés aux ressources naturelles telles que les droits à l'eau, à la terre et aux semences paysannes. Pour lui, la lutte de la CGLTE-AO est une lutte noble du fait qu'elle promeut à la souveraineté alimentaire.

Quant au **porte-parole de la caravane**, on retient de son intervention que la caravane, c'est l'intégration des pays et des peuples africains. Selon lui, il s'agit aussi de garantir le droit des communautés sur leur terre. Pour lui notre autonomisation et notre souveraineté passe par une prise de conscience et un fort engagement de tous les acteurs pour la sécurisation de nos terres.



Les passages du Ghana et du Togo ont montré que les plateformes nationales ont travaillé dur et bien, je dis « vive le Patriotisme et en bas le Nationalisme » a martelé le porte-parole. Ainsi, il a présenté la composition des différentes délégations de la caravane par pays et relaté quelques difficultés rencontrées sur le trajet. Ce qui lui fera dire que les caravanier-e-s sont des sentinelles qui ont bravé vents et marées pour l'atteinte des objectifs de la caravane. L'objectif unique de la caravane consiste à reconnaître les droits des communautés de base dans les législations d'où l'obligation de s'ériger en bloc avec les communautés, les autorités religieuses et coutumières pour protéger les droits des paysans dira-t-il. Poursuivant son intervention, il a fait savoir que la CGLTE-AO est effet un levier et un bras technique d'aide aux gouvernants dans l'atteinte du développement et l'erreur fatale des pays africains c'est de rester dans la division (la dislocation en petits pays). Enfin il a cantonné le slogan « on est engagé et nous y arrivons jusqu'au bout ».

En lien avec les thématiques de l'échelle, les intervenants ont tous fait cas de l'impact de l'utilisation des produits chimiques sur l'environnement et sur le corps humain. Aussi ont-ils invité les autorités locales et les communautés paysannes à promouvoir l'agroécologie paysanne et l'agriculture familiale par l'utilisation des techniques culturales traditionnelles et les semences traditionnelles.



La Conférence publique sur l'agroécologie paysanne :

La conférence en plénière sur l'agroécologie paysanne a été animée en panel sous la forme de partage d'expériences du Togo, du Sénégal et du Mali.

- **L'expérience du Togo** a porté sur la présentation du panier Bio. Ce panier bio contient uniquement des produits de l'agroécologie paysanne. Des séances de sensibilisation se font aux différents marchés sur les avantages de la consommation du produit Bio.

L'historique du panier bio remonte dans les années 2016 et a été sanctionnée par une rencontre sur l'agroécologie à Kpalimé regroupant des producteur-trice-s qui se questionnaient sur la sécurité des terres. C'est ainsi, qu'en 2017, des initiatives se sont fédérées à la suite de plusieurs rencontres successives avec des acteurs comme des transformateur-trice-s, des producteur-trice-s, de consommateur-trice-s et des partenaires sur le panier bio de Kpalimé. Ce panier est composé de différents produits bio, des ressources animales et végétales avec des commandes où les prix sont fixés de commun accord entre les producteur-trice-s et les consommateur-trice-s. Pour faire le suivi de l'authenticité et de la traçabilité des produits, une charte sur la conformité des produits consommés est signée, amenant ainsi les consommateur-trice-s si de besoin à visiter les sites et poser des questions sur la qualité des produits. Une formation des producteur-trice-s et un appui est mis en place pour un fort engagement dans les productions mais aussi le partage des informations entre acteur-trice-s. Il y a de plus en plus l'existence d'une clientèle potentielle. Les jeunes sont les principaux acteurs de ce projet agroécologique. Soulignons que l'agroécologie est une culture qui met les femmes et les jeunes au cœur de l'action donc c'est une pratique qui crée de l'emploi.



Et pour finir la devise du panier bio est acclamée : « Panier bio, la santé dans votre assiette ».

En guise de compléments sur le panier bio un technicien agricole a dit que les spécialistes des questions chimiques ne peuvent jusqu'à présent répondre à la question de « comment les produits chimiques ont été fabriqués ? ». Selon lui, l'agriculture extensive a occasionné la pauvreté des sols et par conséquent, elle a poussé les gens à quitter leur terre.

L'intervenant a vivement encouragé la production des fertilisants et pesticides par des procédés de compostages écologiques et biologiques avec les déchets et les fruits tarés (pourris) des mangues, des oranges, etc.

- **L'intervenant du Sénégal** est revenu largement sur l'historique de sa structure à travers un programme agroécologique couvrant trente et six 36 villages. Le programme consiste à renforcer les communautés bénéficiaires à travers la mise en place d'une caisse autogérée et autonome pour une vraie souveraineté des ressources naturelles ainsi qu'à l'accès aux valeurs socio culturelles. Une commission est chargée de la distribution et de l'approvisionnement des semences au temps opportun et les autres intrants aux paysan-e-s mais aussi de pouvoir produire leurs propres semences traditionnelles d'où la formule des quatre C « *Cultiver, Consommer, Conserver, Commercialiser* ».

Des séances de formations délocalisées ont été faites dans les villages d'intervention du programme afin d'aider surtout les femmes et les jeunes à accéder à la terre et de sécuriser leur patrimoine foncier.

- **L'exposante malienne** a axé son exposé sur les expériences d'actions de plaidoyer et de formation pour que l'agroécologie paysanne soit promue. Cette dernière, dit-elle, est une pratique ancestrale adoptée par nos ancêtres pour protéger les ressources naturelles et la terre. Elle a jugé que la création de la convergence globale sous régionale est d'aspirer aux souverainetés alimentaires et semencières par le partage d'idées, d'expériences et de reconnaissances via la solidarité commune.

Ainsi, selon l'exposante, des actions de plaidoyer pour influencer les politiques agricole et foncière en faveur de l'agroécologie paysanne ont été menées au niveau national (Mali). Aussi, des sessions de formations se sont tenues sur les pratiques de transformation, de production et de régénération de la terre. Ce qui fait que plus 10 000 personnes majoritairement des femmes ont bénéficié de ces formations et les ont permis d'avoir accès à la terre.

Ces séries de présentations ont été suivies des questions-réponses et de compléments entre les panélistes et l'assistance pour éclaircir les certaines zones d'ombres des expositions.

La fin de cette conférence publique a tiré les rideaux sur les activités de Kpalimé et le convoi de la caravane s'est dirigé vers Lomé en faisant une brève escale à Atakpamé.

4.5.2. Atakpamé

Un peu tard le soir aux environs de 19 heures 30 minutes du 24 novembre 2018, la caravane arrive dans la ville d'Atakpamé communément appelée la ville des sept (7) collines. Un accueil très chaleureux fut réservé aux caravanier-e-s à la préfecture par le Préfet et son staff accompagnés des Autorités religieuses. Cette escale a été essentiellement consacrée à la remise du Livret Vert au Préfet, aux Autorités religieuses et coutumières de la ville après le mot de bienvenue.

Ainsi le porte-parole de la caravane dira que « personne ne peut émerger seule, donc il faut se mettre ensemble pour développer la région ouest africaine ». Nous voulons la collaboration des autorités administratives, étatiques pour que cesse la balkanisation et que les barrières frontalières soient enlevées. Enfin, il a sollicité la mise en place de fonds communs vers une lutte commune pour gagner le combat de la sécurité, la paix et surtout la souveraineté alimentaire.

Pour sa part, le Préfet à la réception du document de plaidoyer de la CGLTE-OA, a fait savoir que la caravane porte un message très fort. Selon lui, il y a des porteurs de décisions et c'est ce que la caravane représente aujourd'hui. Dans notre sous-région ouest africaine, dit-il, l'accès à l'eau est devenu de plus en plus difficile, il en est de même pour la terre favorisant ainsi l'exode rural des jeunes. En outre « c'est nous qui détruisons la terre et épuisons les ressources en eau. Les semences se nourrissent d'eau, sans eau les paysans périssent et partent en ville avec les misères qui les accompagnent ». Enfin, il a recommandé à la convergence de répéter ce message pour qu'il porte plus de fruit.

4.5.3. Lomé

La journée du 25 novembre 2018 a été la dernière escale de l'étape du Togo, celle de Lomé. Elle a été marquée par la cérémonie d'ouverture des travaux par une conférence publique sur la souveraineté alimentaire et un forum sur les accaparements des terres. Également, la caravane a célébré la journée internationale contre les violences faites aux femmes dans la capitale Togolaise.

Il est a rappelé que cette escale fut le point de jonction avec les délégations du Niger et du Burkina Faso ainsi que les représentants de certains partenaires.

Cérémonie d'ouverture

Les caravanier-e-s, pour montrer qu'ils ne sont fatigués et ne sont pas prêts à abandonner, chantent au rythme des différents slogans de la caravane « Touche pas à ma terre », « Touche pas à mon eau », « Touche pas à mes semences », « Ma terre, Ma Vie », « Mon Eau, Ma Vie » et « Mes semences, Ma Vie ». Ainsi, il est à noter l'absence des autorités politiques administratives et coutumières.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu au CESAL à Tokoin séminaire et a été émaillée par trois interventions à savoir celui du point focal de la PN du Togo, du porte-parole de la convergence et le Représentant de l'église catholique de Lomé.

Dans son intervention, le Point focal a souhaité la bienvenue aux caravanier-e-s et a remercié les autorités religieuses qui ont effectué le déplacement à cette cérémonie. Il a en outre invité chaque acteur-trice à s'engager dans la lutte pour la terre et l'eau, notre source de vie.

Pour le Porte-parole de la Caravane, il a déclaré que la caravane est en train de s'ébranler sur Cotonou avec un message de sensibilisations, de mobilisations, d'engagements, d'interpellations et de soutiens pour mener des actions collectives. Car à un certain niveau de développement d'un pays africain, les occidentaux trouvent des astuces pour l'écraser, le freiner ou l'affaiblir en y mettant des foyers de tension avant de chercher un autre pays cible doter d'une bonne santé économique.

Ainsi, le représentant de l'Eglise catholique, n'a pas manqué de dire que « le droit à la vie, à la terre et à l'eau, se trouve aussi bien dans le Coran, la Bible que dans les religions traditionnelles ». Cela voudrait dire que cette lutte est une lutte de Dieu, qu'à travers les ressources naturelles, on y voit la vie, a-t-il dit, avant d'évoquer que le « droit de l'homme est une expression de la charité ». Il a poursuivi son intervention en pensant que dans nos pays respectifs la connaissance des droits sur le foncier est très limitée, c'est pourquoi des travaux avec différentes confessions religieuses autour de la question foncière sont en cours.

Conférence publique sur la souveraineté alimentaire et la violence faites aux faites.

La cérémonie d'ouverture des travaux a été suivie de deux (2) panels notamment sur la souveraineté alimentaire et sur les violences faites aux femmes en commémoration des activités du 25 novembre journée mondiale contre les violences faites aux femmes par les représentants du réseau ADDAD.

Le premier panel **sur la souveraineté alimentaire** a été animé par le Révérend et le représentant des Amis de la terre.

- Le Révérend Pasteur représentant de l'ACCEAO fut le premier intervenant du panel sur la souveraineté alimentaire. Après la présentation de son organisation, le Pasteur a défini la souveraineté alimentaire dans un concept religieux. Il précise qu'on ne saura parler de souveraineté alimentaire sans la terre. Ce qui met aujourd'hui la lutte contre les accaparements des terres, des eaux au centre des actions de leur association. C'est aussi la recherche de la dignité humaine qui lie le conseil chrétien à la caravane. Arracher la terre à quelqu'un c'est arracher sa vie a-t-il martelé. Il conclut son intervention par le slogan de l'agriculture paysanne « mangeons ce que nous produisons, et produisons ce que nous mangeons ».
- Le second intervenant du panel, le représentant de l'ONG les amis de la terre, a fait sa présentation à travers une vidéo. Cette vidéo a fait cas d'accaparement de terre dans deux pays africains et les solutions d'adaptations des populations à l'agroécologie paysanne.

Ces deux exposés ont été enrichis par les membres de l'équipe de SECAAR, de FECIWA et des échanges entre les participant-e-s et les panelistes ainsi que les victimes d'accaparement des terres.

Le dernier panel portant sur **la violence faite aux femmes** a été animé par les Présidentes des ADDAD du Mali, du Togo et de la Cote d'Ivoire. Il a été introduit par un sketch étalant les agressions sexuelles subies par les aides ménagères et tant d'autres formes de violences. L'émotion était très grande du côté des participant-e-s que certains n'ont pas pu garder leur larme.

La présidente de l'ADDAD Mali, au nom de toutes les ADDAD a fortement regretté la ségrégation dont sont victimes les aides ménagères, en ses termes : « elles sont laissées à leur sort, personne ne les défend de même que les cadres législatifs ». « Honte aux textes de défenses des femmes qui les ont ignorées complètement ». En outre, elle s'est interrogée si réellement les « aides ménagères sont-elles des citoyennes ? ».

Poursuivant son intervention, elle a rappelé que c'est dans le contexte du 25 Novembre journée internationale contre les violences faites aux femmes que cette activité se tient. Elle vise à montrer au monde entier que les aide-ménagères subissent de graves violences et sont très mal payées et de lutter contre cette injustice. Selon la présidente, il est tout simplement temps de mettre fin à ce phénomène inhumain.

Pour les responsables des ADDAD du Togo et de la Cote d'Ivoire, elles ont ajouté que les aides ménagères font un travail décent et que ce travail mérite d'être bien reconnu comme tout autre.

Enfin, les ADDAD ont lancées un cri de cœur à toutes les bonnes volontés pour amener tous les pays à ratifier la convention 89 de l'OIT pour une meilleure protection inclusive des droits humains sans distinction aucune.

Très impressionnées toutes les délégations ont recommandé que l'ADDAD soit présente et mise en place dans leur pays.

Enfin, une soirée culturelle au centre MOKPOKPO a mis fin aux travaux de cette première journée à Lomé. Elle a été animée par une danse d'ensemble des délégués, quelques prestations du terroir et de la sous-région par le groupe de Ballet GOD WIN.

La deuxième journée des activités à Lomé, le 26 novembre 2018 a été consacré au Forum sur le thème « accaparement des terres quelles conséquences sur les communautés » et la



remise du Livre vert aux autorités.

Le panel sur les accaparements des terres a été organisé à l'Université en présence des victimes d'accaparements, des représentants des OSC et d'étudiants en plus des caravaniers. Il a été animé par une série de témoignages très riches notamment par les cas du Togo, de la Mauritanie, des deux Guinée.

Les témoignages du Togo ont porté sur 89 600 hectares de terre accaparées par la SNP (société nouvelle de phosphates du Togo) dont huit (8) villages sont victimes de cet accaparement appuyés par le Réseau NOVOX. La société n'a pas respecté les engagements qu'elle avait pris en 2005. Les témoins désespérés pour avoir des solutions ont tonné « Sauvez-nous, Sauvez-nous », « Sos, au Secours ».

Devant l'assistance, les témoignages des victimes ont été glaçants « nous sommes déplacés et avons été bastonnés assortis de blessures », « nous ne savons pas que si nos aïeux ont eu tort de s'installer sur une terre qui contient de la richesse ». Les règles d'indemnisations fixées n'ont pas été respectées au lieu de 300 FCFA par m². Les villageois n'ont été indemnisés qu'à 5 FCFA le m² soit 12 500 FCFA par hectare et une case est indemnisée à hauteur de 750 000 FCFA pour une famille qui a huit (8) enfants au moins. Les victimes ont témoigné qu'ils sont obligés de fuir le village pour s'installer en ville avant de lancer leur dernier cri de cœur à l'endroit de la convergence et des bonnes volontés « nous avons besoin d'aide sur cette situation ».

Les autres cas sont ceux de la Guinée et de la Mauritanie avec sept (7) hectares d'un groupement de femme et 36 hectares ont été accaparés respectivement.

Le Chef de délégation Bissau guinéenne est amplement revenu sur un cas d'accaparement des terres impitoyables dans son pays. Sur les 812 îles que comptent la Guinée Bissau, les 192 ont été touchées par les accaparements et transformées en hôtels. Il s'est dit très inquiet de la réserve de 12 744 km² qui reste d'où l'interrogation des voies et moyens qu'il faudra utiliser pour défendre les intérêts des populations.

La dernière intervention de ce panel a été l'exposé d'un Professeur de l'Université de Lomé. Dans son exposé il a fustigé l'accaparement des terres des communautés avec la complicité des autorités. Il a déploré surtout la spéculation foncière, selon lui le monnayage des terres passant de 90 mille FCFA à 130 millions FCFA pour une parcelle au nez et à la barbe de la justice. Et enfin, il s'interroge sur le positionnement de l'Etat « on se demande où se positionne l'Etat pour être juge et protecteur de sa communauté ? ».

Après les échanges, la convergence a pris acte et s'est dit prête à soutenir ces victimes. Cependant, l'absence des autorités a été retenue comme point faible de cette conférence.

La remise du Livret Vert

Une délégation de la caravane a effectué le déplacement pour remettre le Livret vert au Ministre de l'Agriculture, finalement c'est un agent du Cabinet qui a réceptionné le document de plaidoyer de la Convergence dans des conditions difficile. En ce sens qu'il a

obligé la délégation à réduire le nombre de personnes à quatre (04) personnes et a refusé la présence de camera et d'appareils photos.

4.6. L'étape de Benin :

Enfin, la caravane fait son entrée le 26 novembre 2018, au Benin pays de destination de la deuxième édition. Heureusement que cette entrée fut facilitée par les agents sur place avec les efforts déployés par la commission d'organisation nationale.

Le retard accusé à la frontière Togolaise a fait que la caravane est arrivée à Cotonou aux environs de 22 heures. Du coup, elle n'a pas pu participer au lancement de la foire semencière et de dégustation de mets locaux. Après un accueil chaleureux au stade Mathieu KEREKOU avec une prestation folklorique animée par les Zangbétô (les gardiens de la nuit), ce fut le moment pour la PN du Bénin de souhaiter la bienvenue aux caravaniers. Pour finir les caravaniers ont néanmoins visité les stands d'expositions et dégustés les mets locaux avant de regagner le centre d'hébergement.



Cette étape du royaume de Béhanzin fut émaillée par les escales **de Gbahouété, de Womey et de Cotonou**, ainsi que **la cérémonie de clôture**.

Notons qu'à cette étape, la caravane a été rejointe par des délégations de l'Afrique Centrale (Cameroun) et de la grande île (Madagascar) ainsi que les représentants de certains partenaires.

4.6.1. Gbahouété :

Dans la matinée du 27 novembre 2018, le convoi de la caravane a pris la route de Gbahouété, village dont les communautés sont victimes d'accaparements des terres (227 hectares) de la part d'un député en 2002 dès lors les communautés ne savent plus à quel saint se vouer.

Il a été accueilli et escorté par un cortège d'une cinquantaine de représentants des communautés de Gbahouété en moto depuis la sortie de la ville de Adjaoouère, située à une dizaine de kilomètres de leur village. A l'entrée de Gbahouété, ce fut le tour d'une foule constituée en majorité de femmes et de jeunes qui ont accueilli la caravane avec des chants et des cris de joie comme pour dire que l'espoir était permis.



La visite de ce village victime d'accaparements des terres a été marquée par trois événements phares (i) les différentes interventions et la remise du livret vert au Préfet, (ii) la présentation d'un sketch par les organisateurs de la localité et (iii) les témoignages.

Les différentes allocutions et remise du livret vert au Préfet.

Les interventions ont commencé par le mot de bienvenu du chef de village, qui a salué les efforts déployés par la caravane pour venir visiter le village et échanger avec les populations. Il a exhorté les responsables de la caravane et les autorités à les aider à retrouver leur terre.

Le Secrétaire Général de la Synergie Paysanne (SYNPA), au nom de la Plateforme nationale du Bénin, a rassuré les communautés du soutien de la Convergence tant au plan national que sous-régional avant de fustiger cet acte d'accaparement des terres dont elles souffrent sérieusement.

Dans son intervention, le porte-parole a précisé aux autorités et aux populations locales que



la convergence s'est engagée sur la bonne gestion de la terre et de l'eau qui constitue des ressources incontournables pour un développement durable et responsable. Il a ajouté que l'Afrique notre continent n'a pas besoins d'experts de l'occident pour élaborer nos politiques foncières car nous

avons nos us et coutumes de gestion foncière avant de marteler qu'il nous revient de mettre en valeur ces savoir-faire et savoirs-être de gestion foncière traditionnelle.

Le Préfet du département du Plateau a débuté son discours par les slogans de la caravane « Touche pas » et les caravaniers répondaient « à ma terre », « à mon eau », « à mes semences paysannes ». Ce fut la première fois, depuis le lancement qu'un Préfet scande fort les slogans de la caravane. Il a félicité les caravaniers et les populations victimes pour leur courage et cette initiative.

Selon lui, le gouvernement Béninois a pris en compte dans le Code Foncier et Domanial, le secteur de l'eau qui est aussi un grand défi à relever. La gouvernance responsable de l'eau, de la terre et des semences est au centre de la politique du Benin. En poursuivant, il a souligné que le phénomène des accaparements des terres est à combattre par le gouvernement avant de qualifier l'action de la convergence, de noble, salutaire et à encourager.

Enfin, il a pris l'engagement d'œuvrer pour une gouvernance responsable des ressources naturelles dans son département et de se battre aux côtés des victimes d'accaparement massif de terre de Gbahouété afin que la justice soit rendue et qu'ils récupèrent leurs terres.

A la fin de son discours très engagé, le Préfet de la région a réceptionné le Livret vert qu'il a promis transmettre à qui de droit.

Le Sketch sur les accaparements des Terres

Le sketch présenté par les populations de Gbahouété, a relaté les stratégies utilisées pour déposséder les communautés de leurs terres. Ensuite, les victimes ont mis à nu les difficultés auxquelles les communautés sont confrontées surtout les conséquences des accaparements des terres. Par la suite, ils ont lancé un appel à toutes les bonnes volontés d'user de leurs forces pour mettre les communautés de Gbahouété dans leurs droits.

Les témoignages des victimes.

Un témoignage principal a été fait par un des représentants des communautés. Selon lui « 227 hectares de terre de Gbahouété a été accaparée par Sefou FAGBOHOUN, député en l'an 2002 par l'intermédiaire du Sous-Préfet qui était sous son coupole. A son arrestation, il raconte que c'est un contrat de cession qui lui a été fait à cause des promesses de construction des usines qu'il a faite ». L'affaire est pendante au niveau de la justice.



Très ravis du soutien, les victimes ont été réconfortées par la solidarité africaine et ont témoigné leur gratitude envers tous les caravaniers pour avoir parcourus des milliers de kilomètres jusqu'à eux, dans le but de la lutte commune. Il faut noter que les populations, malgré toutes ces années de privation de leur terre de culture sont restées très mobilisées pour cette lutte et comptent le faire jusqu'à la libération de leur terre.

Ces témoignages ont mis fin à la visite de Gbahouété et les caravaniers ont prit la route de Cotonou.

4.6.2. Womey :

Le lendemain, 28 novembre 2018, le convoi de la caravane reprend la route pour soutenir une autre localité victimes d'accaparements des terres, deuxième escale du Bénin. Il s'agit d'une injustice foncière en milieu péri-urbain dans la Commune d'Abomey-Calavi et plus précisément à Womey où les populations sont victimes d'accaparement dans une affaire dite « AFFAIRE MARCOS » d'accaparement. C'est un litige foncier opposant les populations du quartier et une collectivité familiale du nom de MARCOS sur une superficie 437 ha sur laquelle cette collectivité familiale se proclame propriétaire s'appuyant sur une version falsifiée d'une décision de justice de 1941. Or, selon la version originale de ladite décision de justice, le domaine de la collectivité MARCOS couvre une superficie de 12ha. Plus de 320 maisons des populations ont été démolies en 2000 suite à une plainte de la collectivité familiale qui appuyée par des autorités politico-administrative corrompus, réclamait 437 ha au lieu de 12ha dont elle est réellement propriétaire.

Pour la première fois, depuis son départ de la Guinée, la caravane était empêchée par la police de s'y rendre dans le village de Womey contre toute entente. Près d'une heure de tractations agitées, la réunion improvisée des chefs de délégation prendra la décision de retourner au Quartier Général de la Caravane. Ce retour fut sous escorte policière. Une heure

plus tard, une délégation de la police vienne présenter leur excuse pour l'incident et se tiennent à la disposition de la caravane pour l'accompagner à Womey.

Finalement la caravane rejoint Womey dans l'après-midi grâce à la détermination des caravanier-e-s et de la commission nationale. Malgré les conditions d'accès très difficiles dues à l'état dégradé des routes occasionnés par les travaux de construction des voix d'accès à Womey la place publique de Womey a récusé du monde avec une présence massive des femmes.

A leur entrée à Womey, les caravanier-e-s ont effectué une marche triomphale avec des slogans de la convergence, aux sons de tam-tams et de chants populaires. Cette marche a sillonné quelques rues de Womey afin de montrer aux caravanier-e-s les démolitions de maisons causées par cette affaire.

C'est sur la place publique que les activités se sont déroulées en deux (02) heures de temps, et ont portées sur le mot de bienvenu des autorités coutumières, de la lecture du Mémoire des victimes, de l'intervention du Porte-parole de la CGLTE-OA et des témoignages de quelques victimes.

Après le mot de bienvenu aux caravaniers, la présentation de l'historique de « l'AFFAIRE MARCOS » a été faite. Ensuite, le porte-parole de la convergence a fait savoir que « ce que Womey a vécu se trouve dans tous les pays ». Il rassura les victimes de Womey que les caravanier-e-s souffrent avec eux et qu'ils vont se battre avec eux pour que justice soit faite et dite. Enfin, il martela que notre objectif est d'amener le Président Talon à s'engager avec nous pour une bonne gouvernance foncière.

Pour les victimes ayant fait des témoignages ont mis l'accent sur les violences subies par les forces de l'ordre et les emprisonnements dont ils ont fait l'objet.



En somme de cette visite, la caravane a été perçu comme un ange sauveur par les communautés victimes de l'Affaire MARCOS, car selon certaines cela marque un début de fin de leur cauchemar. « Nous sommes sauvés, nous allons désormais dormir tranquillement sans avoir peur de qui que ce soit » a fait savoir une victime des violences policières.

4.6.3. Cotonou

Dernière escale de la caravane, Cotonou a abrité les activités suivantes :

Foire aux semences

La Foire aux semences et de dégustation des mets locaux a eu lieu au stade Mathieu KEREKOU du 25 au 27 novembre 2018. La cérémonie d'ouverture officielle a été présidée par le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) dans la matinée du lundi

26 novembre 2018. Malheureusement la caravane n'a pas pu être à cette cérémonie pour la raison évoquée ci-haut. Cette foire avait pour objectif de promouvoir des semences paysannes et des mets locaux en sensibilisant les producteurs agricoles et toute la



population. La foire a été également une occasion pour la Plateforme nationale d'interpeller les décideurs à adopter des politiques favorables à la préservation et à la valorisation du patrimoine semencier paysanne contre les OGM.

Forum des ADDAD et des femmes de la convergence

Tenu dans la matinée du 29 novembre 2018, il s'est déroulé avec une forte participation des femmes. Une pièce théâtrale jouée par les aides ménagères du Bénin a introduit le forum qui a été animé par la coordinatrice du réseau ADDAD, la Présidente de l'ADDAD Benin et la Vice-présidente de l'ADDAD Togo. Successivement, après le mot de bienvenue des participants, elles ont fait une présentation globale des ADDAD, son historique et son implantation dans cinq (05) pays de l'Afrique de l'Ouest. Ensuite, un point sur la situation des aides ménagères et domestiques au TOGO et ses environs a été fait.

Sur le plan législatif, les panélistes ont vivement souhaité que tous les pays de l'Afrique de l'Ouest ratifient la convention 189 de l'OIT avant d'exiger la reconnaissance de la fonction l'aide-ménagère comme un travail décent, digne, noble, et honnête. Enfin, les responsables du réseau des aide-ménagères ont sollicité un accompagnement des caravanier-e-s à tous les niveaux et toutes les bonnes volontés pour l'atteinte de leur objectif. Celui d'améliorer les conditions de travail et de vie des aide-ménagères et domestiques.

NB: Il est à noter que la conférence débat sur les changements climatique, l'agroécologie paysanne avec un focus sur les semences paysannes et la gestion n'a pu se tenir faute de temps

4.6.4. Cérémonie de clôture :

La cérémonie s'est déroulée dans l'après-midi du 29 novembre 2018, en présence des autorités sous la houlette du Secrétaire Général Adjoint du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, représentant le Président du Bénin, des représentants de la Société Civile et des communautés victimes d'accaparements de terre en plus des caravanier-e-s venus de près de seize (16) pays ainsi que les médias.

Cette cérémonie a été émaillée par les allocutions des officiels, la lecture de la déclaration finale de la caravane et la remise du livret vert de la Convergence Globale.

Les allocutions des officiels

Elles ont commencé par les chefs des délégations pays présentes à la caravane dont la



plupart ont lancés des appels aux autorités pour plus de place aux femmes dans les prises de décision surtout au niveau de la gouvernance foncière car elle possède une part importante de la nourriture produite. Ils ont fustigé les tracasseries au niveau des frontières par les agents et appeler à une CEDEAO des peuples d'où une intégration sous régionale

digne de ce nom. Les chefs de délégations ont fait un plaidoyer pour le soutien et l'application de la déclaration paysanne qui a été adoptée par l'ONU. On peut également retenir la protection de l'environnement, l'arrêt des bradages des terres des paysans aux multinationales, la préservation des ressources naturelles notamment l'eau...

A la suite des chefs de délégation pays, le Représentant de la Plateforme Nationale des Organisations Paysanne et des Producteurs Agricoles (PNOPPA) fut le premier à prendre la parole. Il a dit avec insistance que la terre c'est le "Bic" des paysans et sans cela nous ne pouvons pas nourrir nos pays. Les paysans africains sont à même de nourrir le continent et ils demandent à ce qu'ils soient soutenus franchement pour qu'ils puissent jouer leur partition.

Pour sa part, le Représentant de la plateforme des organisations de la société civile, dira que



notre souci est de se passer du statut d'assister pour jouer un rôle de donateur et pour cela il faut de la terre. Si nous nous engageons ensemble, les autres vont tendre la main à l'Afrique et nous avons toutes les ressources endogènes pour parvenir à cela.

Dans son intervention, le porte-parole de la convergence a commencé par les mots de félicitation à l'endroit des autorités du Benin pour la facilitation de la circulation de la caravane depuis les frontières. Il plaide fortement auprès des autorités pour que les victimes du Benin notamment Womey et Gbahouété soient mises dans leurs droits.



Ensuite, il a rappelé que l'Afrique est riche mais ne bénéficie pas de ses richesses. C'est pourquoi nous avons

porté très haut cette revendication. Ce combat est difficile, aucun pays ne peut le gagner à lui seul. C'est un combat pour la terre, pour l'eau et les semences.

A cet effet, il fonde l'espoir sur les autorités pour une vraie intégration africaine car la caravane a brisé la barrière entre gouvernement et gouvernant pour réclamer ce qui est à nous à savoir l'eau et la terre, dira le Porte-parole.

Il est à noter que cette cérémonie a été également marquée par l'exécution en apothéose de l'hymne de la caravane ouest africaine par son auteur-compositeur, la béninoise Edith KOUAGOU.

La lecture de la déclaration finale de la caravane

Ces différentes interventions ont été suivies d'abord par :

- une projection de film a été faite sur les péripéties durant les 21 jours de la caravane de Mamou en Guinée à Cotonou au Benin. Elle a permis aux officiels de connaître les difficultés que les caravanier-e-s ont endurées comme pour dire que la caravane n'a pas été une ballade de santé. A l'instar du public le film, n'a pas laissé indifférent le représentant du Président.
- la lecture de la déclaration finale de la caravane assortie de recommandations par une malienne et un guinéen.



Remise du Livret Vert de la Convergence Globale.

A la suite, la déclaration finale lue et le livret vert, document de plaidoyer et de proposition de la CGLTE-OA ont été remis au Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture Représentant le Président de la République du Benin Son Excellence Monsieur Patrice Talon.

A la réception de ces documents le Représentant du Président de la République s'est dit très fier de ce mouvement avant de dire que « vous avez accompli une œuvre gigantesque et l'histoire retiendra votre nom ».



Ensuite, il a souligné que la terre ne migre pas, l'eau non plus, raison pour laquelle nous devons être ensemble pour leur bonne préservation et mise en valeur. Dans la même logique les semences paysannes doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Ce dernier a pris l'engagement que toutes les dispositions seront prises pour transmettre les documents au Président de la République du Bénin pour ses Pairs de la CEDEAO.

Enfin, la photo de famille avec les autorités a tiré les rideaux de la deuxième caravane ouest africaine « Droit à la Terre, à l'Eau et à l'Agroécologie Paysanne ».

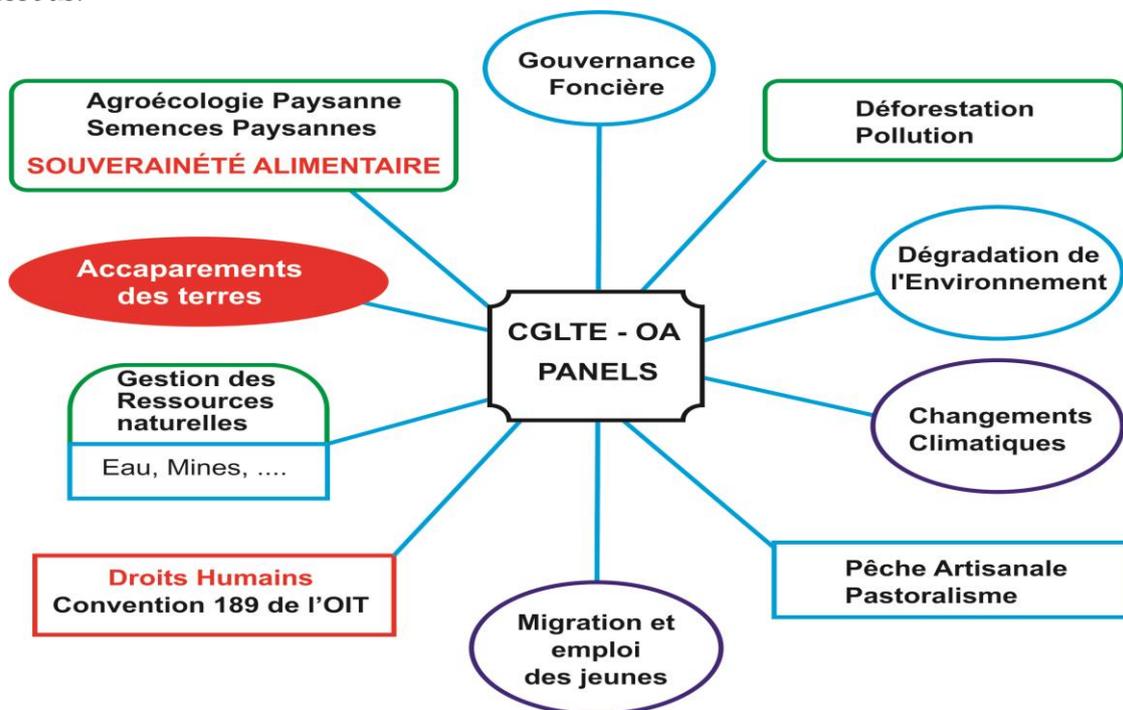
4.7. Autorités ayant reçues le Livret Vert :

Liste des différentes autorités ayant reçues le livret vert de la caravane.

N°	Titre de l'autorité	Localités
<i>pays</i> Guinée Conakry		
1	Gouverneur	Kankan
2	Gouverneur	Mamou
3	Gouverneur	Faranah
4	Préfet	Kissidougou
5	Préfet	Guéckedou
6	Préfet	Macenta
7	Gouverneur	Nzérekoré
<i>Pays</i> Cote d'Ivoire		
1	Préfet et autorités traditionnelles	Man
2	Représentant préfet et autorités traditionnelles	Daloa
3	Sous-Préfet et autorités traditionnelles	Aboisso
<i>Pays</i> Ghana		
1	Service Technique Agriculture et autorités traditionnelles et religieuse	Takoradi
2	Service Technique Agriculture, autorités traditionnelles et religieuse	Acra
3	Service Technique Agriculture et autorités traditionnelles et religieuses	Ho
<i>pays</i> Togo		
1	Autorités traditionnelles et religieuse	Kpalimé
2	Préfet	Atakpamé
3	Service Technique Agriculture et autorités traditionnelles et religieuses	Lomé
<i>Pays</i> Benin		
1	Préfet	Gbahouété
2	Secrétaire général au ministère de l'Agriculture	Cotonou

4.8. Cartographie des thèmes abordés :

Les thèmes développés durant la caravane sont représentés dans la toile d'araignée ci-dessous.



4.9. Déclaration Finale :

Nous,

Mouvements sociaux constitués d'organisations paysannes , pasteurs , pêcheurs, communautés rurales, défenseurs des droits humains et autres organisations de la société civile des pays : Mauritanie, Sénégal, Mali, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Sierra Leone, Cote d'Ivoire, Nigéria, Ghana, Togo, Burkina Faso, Niger, Liberia, et Bénin, en plus du Madagascar et du Congo après plusieurs campagnes d'information et de sensibilisation à travers des conférences, débats, des marches pacifiques et des visites de communautés victimes de l'accaparement des terres dans cinq pays parcourus par la Caravane dans le but de contribuer au développement de politiques fondées sur les principes de l'Agroécologie paysannes et de la bonne gouvernance des ressources naturelles en particulier la terre, l'eau et les semences paysannes, sommes réunis le jeudi 29 novembre 2018 à Cotonou dans le cadre de la lutte pour la Terre, l'Eau et l'agroécologie paysanne.

Constatant :

- La forte pression sur les ressources naturelles notamment la terre, l'eau et les semences paysannes au détriment des communautés contribuant à l'appauvrissement des populations ;
- La dégradation des ressources naturelles et certaines pratiques agricoles accentuent les effets des changements climatiques ;
- Les effets néfastes de l'agriculture conventionnelle avec l'utilisation abusive des pesticides et engrais chimiques ainsi que l'exploitation minière détruisant la biodiversité impactent sur la santé humaine, animale et végétale ;

- La capacité des exploitations familiales à lutter efficacement contre le chômage des jeunes et à l'émergence durable des femmes en milieu rural, freine l'exode rural et à contribuer fortement à l'économie nationale de nos pays ;
- La faible reconnaissance des droits coutumiers fonciers dans les politiques et lois foncières de nos pays ;
- La non application des conventions et traités comme le TIRPAA en son article 09, relative au respect des droits des paysans et des paysannes ;
- La répression et la persécution des défenseurs des droits des communautés victimes de l'accapement de leurs ressources naturelles ;
- L'urbanisation galopante et l'accapement des terres menacent de plus en plus les terres à vocation agricole favorisant l'exode rural et la migration ;
- La faible application des convention et traité de la CEDEAO pour la libre circulation des personnes et des biens et des mécanismes de suivi pour sa meilleure applicabilité au niveau des frontières ;
- Le manque de politique de facilitation d'échanges des communautés inter frontalières.

A cet effet, nous prenons les engagements suivants :

- Renforcer les synergies entre tous les acteurs et organisations engagés dans la lutte pour la terre, l'eau, les semences paysannes, le pastoralisme, la pêche artisanale et la foresterie afin de développer une vision commune pour un changement global dans nos pays ;
- Œuvrer pour le renforcement du dialogue politique et de la cohésion sociale pour une paix durable ;
- Renforcer la promotion des systèmes semenciers paysans et les systèmes alimentaires locaux et traditionnels qui ont maintenu la souveraineté alimentaire sur le continent depuis des siècles ;
- Vulgariser largement les pratiques agroécologiques paysannes auprès des populations rurales et à tous les acteurs du domaine agricole ;
- Lutter contre toute forme d'accapement des ressources naturelles (terre, eau, semences paysannes...);

Nous exhortons nos autorités à prendre des mesures concrètes pour :

- Mettre fin au phénomène de l'accapement des ressources naturelles et l'implication effective des populations locales dans l'élaboration des politiques foncières et agricoles;
- Arrêter toute forme de criminalisation des défenseurs des droits humains notamment ceux des populations victimes de l'accapement de leurs ressources ;
- Garantir l'accès des femmes et des jeunes aux ressources naturelles notamment la terre ;
- Appliquer dans tous nos pays l'article 09 du TIRPAA relatif aux respects des droits des paysans et des paysannes ;
- Ratifier la convention 189 de l'OIT (Organisation internationale du travail) relative à la protection des droits des travailleurs domestiques ;

A la CEDEAO, nous recommandons :

- La mise en place de mécanismes pour une meilleure protection du patrimoine foncier des communautés locales et la reconnaissance des droits coutumiers dans les lois foncières ;
 - L'harmonisation des politiques de pêche au niveau sous régional pour une meilleure gouvernance des ressources halieutiques ;
 - La Promotion de l'agroécologie paysanne pour une meilleure protection de la biodiversité et une alternative au changement climatique ;
 - La prise de mesures idoines pour l'arrêt du bradage des forêts notamment celles de Ziama et Diécké en Guinée en mettant en œuvre les directives relatives à la protection des forêts ;
 - L'harmonisation des codes miniers au niveau sous régional en rehaussant la quote-part des Etats avec un taux plancher d'au moins 35% et veiller à l'application de la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises ;
 - L'application de l'accord de Maputu consacrant 10 % du budget national à l'agriculture ;
 - La mise en œuvre du traité de la CEDEAO pour la libre circulation des personnes et des biens et des mécanismes de suivi pour sa meilleure applicabilité au niveau des frontières ;
 - Impliquer la convergence dans le processus d'élaboration des politiques de développement notamment celles portant sur les ressources naturelles ;
- Oui à une CEDEAO des peuples avec les femmes et les jeunes au cœur de la souveraineté alimentaire ;

Fait à Cotonou, le 29 novembre 2018

Les Participants

4.10. Evaluation Générale :

Bien que, consacré quartier libre pour les caravaniers, la matinée du 30 novembre, le dernier jour de la caravane a été mis à profit pour faire une évaluation générale des 21 jours de périples à travers les cinq (05) pays itinéraires. Cette évaluation a permis aux caravanier-e-s de faire ressortir les difficultés rencontrées, les forces et de faire des recommandations en termes de perspectives.

Les difficultés évoquées portent essentiellement sur :

- Le faible niveau de mobilisation de fonds par la majorité des plateformes surtout les pays itinéraires qui a impacté sur la tenue de certaines activités et de leur participation à la caravane en termes de nombre de participants ;
- La barrière linguistique quand bien même que les interprètes bénévoles ont fait un travail remarquable ;

En termes de forces, ils ont soulevé :

- La participation massive des femmes et des jeunes à la caravane ;
- La forte mobilisation et l'engagement d'autres organisations de la société civile qui ont renforcée les Plateformes nationales des pays itinéraires a fait de la caravane une réussite ;

- La forte mobilisation des autorités politiques et administratives (Gouverneur, Préfets et sous-préfets, Maires) et surtout les autorités traditionnelles (chef villages, notables et Rois) aux activités d'escapes dans leurs localités sur tout le trajet de la caravane avec des prises de paroles et souvent d'engagements pour l'accompagnement de toutes les actions de caravane ;
- La forte mobilisation des communautés rurales en majorité des victimes d'accapement des terres qui ont fait d'importantes témoignages sur leurs cas ;
- L'exécution à plus de 95 % des activités programmées ;
- La couverture médiatique de l'évènement par les médias tant au niveau local, national qu'international dans la majorité des escales.
- La cohésion entre les caravanier-e-s du début jusqu'à la fin malgré les difficultés liées à l'état des routes dans certains pays et au programme trop chargé ;
- La couverture de l'évènement sur les réseaux sociaux (Facebook, twitter) par le groupe de communication

Enfin, par rapport aux perspectives les propositions suivantes ont été faites pour l'organisation de la caravane 2020 :

- Alléger le programme et être strict sur la gestion du temps afin de permettre la réalisation totale des activités prévues et respecter les jours de repos ;
- Améliorer la mobilisation des populations locales avec une représentativité de toutes les régions, aussi minime soit-elle et donner la priorité aux échanges et témoignages des victimes et producteurs de façon générale ;
- Mettre beaucoup l'accent sur les activités terrain (visites dans les sites de productions et d'innovations paysannes et autres zones d'injustices, ...)
- Encourager et promouvoir la participation des femmes et des jeunes en tant qu'intervenant-e-s et panelistes ;
- Inviter les parlementaires concernés par les thématiques aux activités d'escapes ;
- Renforcer la capacité des plateformes nationales en mettant un accent sur les capacités de mobilisation des ressources et de plaidoyer ;
- Améliorer la couverture médiatique de l'évènement par la presse nationale et locale ;
- Améliorer la stratégie de mobilisation des autorités pour leur participation effective aux travaux dans toutes les escales.

V. Communication

Sur la base de plan d'un plan de communication, le groupe de communication de la CGLTE-OA a assuré la visibilité de la caravane en trois étapes à savoir :

- Les préparatifs : les actions ont porté dans un premier temps sur l'annonce de la caravane à travers des appels à mobilisation, l'animation du site web et des comptes réseaux sociaux et des spots vidéo d'annonce et l'animation d'émission radio et télé. Dans un second temps sur la conception et la production des visuels de communication (banderoles, Drapeau, Kakemono, Kits de participant, ...). A cela s'ajoute la communication autour des activités de lancement dans les différents pays.
- Pendant la caravane, de son lancement à la cérémonie de clôture, dans un premier temps, l'équipe de communication a effectué :

- L'animation des sites web par la production et la diffusion d'articles sur le déroulement de la caravane tout au long du trajet, sur le site www.africaconvergence.net, www.caravaneterreeau.info;
- Le post des publications sur les page Facebook et des tweets sur compte twitter de la CGLTE-OA @caravaocglte en plus des vidéos en direct des importantes activités;
- L'animation de sept (7) groupes WhatsApp mise en place dans le cadre de la caravane étendue avec la collaboration du FSM étendue. Un groupe par pays itinéraire et deux au niveau du convoi de la caravane en français et anglais. Ce qui permettait d'informer sur la position de la Caravane tout au long de son itinéraire, des activités en cours et les prochaines étapes de la caravane.
- L'animation d'un groupe WhatsApp entre les caravanier-e-s, 250 personnes pour partager les différentes informations et qui sert d'espace de dialogue entre les différents caravanier-e-s par la suite en terme de continuité et suivi ;
- La production de 17 films d'étapes (Mamou, Faranah, Kissidougou, Nzérékoré, Man, Daloa, Aboisso, Takoradi, Accra, Ho, Kpalimé, Lomé, Gbaouété, Womey et Cotonou) rapportant les activités menées et les points des vues de certains à travers des interviews

Dans un second temps, la couverture des activités par :

- Les médias nationaux des pays traversés (la rédaction d'article de presse par les journaux, la presse en ligne et les reportages par les chaines de télévisions et radios) ;
- Les médias internationaux notamment RFI, BBC et Africa 24 par des interviews des acteurs clés de la caravane et des reportages.

Après la caravane en termes de perspectives, la CGLTE-OA entend continuer de :

- Finaliser le film de capitalisation de la caravane et assurer sa large diffusion
- Produire le document de capitalisation de la caravane 2018 et assurer sa diffusion à l'échelle ;
- Communiquer autour des actions de suivis des recommandations de la Caravane en termes acquis et d'impacts ;
- Réaliser la campagne digitale thématique sur la caravane 2018.

VI : Recommandations Générales et engagements des PN des pays itinéraires

6.1. Recommandations Générales

Elles sont entre autres :

- Organiser la restitution de la caravane au niveau de chaque pays et chaque caravanier-e-s doit faire la restitution chaque fois que l'opportunité se présente ;
- Mettre en place des stratégies pour le suivi des recommandations de la caravane et des engagements pris par les autorités ;
- Elaborer un document de capitalisation de la Caravane en y mettant en exergues les points saillants des activités ;
- Faire un plaidoyer et lobbying pour un régime foncier unique (harmonisé) reposant sur nos valeurs culturelles et coutumières sous régionale ;
- Renforcer les synergies entre tous les acteurs et organisations engagés dans la lutte pour la terre, l'eau, les semences paysannes, le pastoralisme, la pêche artisanale et la

foresterie afin de développer une vision commune pour un changement global dans nos pays ;

- Renforcer la promotion des systèmes semenciers paysans et les systèmes alimentaires locaux et traditionnels qui maintiennent la souveraineté alimentaire sur le continent depuis des siècles ;
- Valoriser les expériences endogènes des paysans dites « non empiriques » à travers une capitalisation d'expérience et les produire sur des supports communicationnels ;
- Vulgariser largement les pratiques agroécologiques paysannes auprès des populations rurales et à tous les acteurs du domaine agricole
- Elaborer une cartographie des bonnes pratiques agroécologies paysannes en Afrique de l'Ouest ;
- Œuvrer pour la protection et la gestion concertée de l'eau du fleuve Niger et du fleuve Sénégal ;
- Mettre en place un réseau des mouvements des victimes d'accaparements des terres et de l'eau pour mieux les soutenir.

6.2. Engagements des PN des pays itinéraires

A l'issue de chaque étape pays les plateformes nationales se sont engagées sur :

6.2.1. Guinée :

- Renforcer le dialogue instauré entre les autorités et les communautés lors de la caravane ;
- Soutenir les mouvements de base et leur participation au processus de la politique foncière pour une bonne gouvernance des terres ;
- Accompagner les communautés à la protection de la forêt de Ziama et Gueke poumon de l'Afrique de l'Ouest ;

6.2.2. Côte d'Ivoire :

- Accompagner les victimes d'accaparement des terres de Famienkro et de la zone aurifère d'Ity (Man) dans la recherche d'une solution de restitution de leur terre et de dédommagements des préjudices subit ;
- Soutenir les organisations de base dans leur plaidoyer pour la prise en compte des aspirations des communautés dans la relecture de la loi foncière surtout l'article portant sur la création de titre foncier aux propriétaires coutumiers.

6.2.3. Ghana :

- Plaidoyer sur les questions d'accaparements des terres à HO.

6.2.4. Togo :

- Accompagner les huit (8) villages victimes d'accaparement des terres pour l'exploitation de phosphates par la SNP (société nouvelle de phosphates du Togo) dans la recherche d'une solution de restitution de leur terre ou de dédommagements des préjudices subit ;
- Diffuser le nouveau code domaniale et foncier en mobilisant les mouvements sociaux et soutenir la mise en place une plateforme multi-acteur pour mener un plaidoyer sur les insuffisances du code.

6.2.5. Benin :

- Accompagner les organisations dans le cadre du suivi des engagements des autorités pour la résolution des cas d'accaparement de Gbahouété ;
- Faire le suivi de l'application de la décision de déclaration d'utilité publique des terres au profit des communautés victimes d'accaparement à Womey ;
- Faire le suivi de la remise du Livret vert aux Présidents de la CEDEAO par le Président du Bénin.

VII. Conclusion :

De Mamou en Guinée à Cotonou au Bénin, la caravane Ouest Africaine « Droit à la Terre, à l'Eau et à l'Agroécologie paysanne une lutte commune ! » fut un voyage plein d'enseignements et de partage d'expériences sur le vécu des communautés dans cinq (05) pays à travers dix-sept (17) escales d'activités. Elle a renforcé le lien de collaboration entre les mouvements sociaux. Malgré les difficultés liées à l'état des routes dans certains pays, aux tracasseries au niveau de certaines frontières et au programme trop chargé, les caravaniers ont tenu jusqu'au bout du périple, suivant le slogan « on n'est pas fatigué, on ira jusqu'au bout ».

Divers sujets ont été abordés notamment la Gouvernance Foncière, les Semences Paysannes, la Pêche Artisanale, la Migration et emploi des jeunes, la gestion des Ressources naturelles, la Déforestation, la Dégradation de l'Environnement et les Changements Climatiques. Le phénomène de l'accaparement des terres des communautés existant dans tous les pays ouest africain a été dénoncé à chaque étape escale à travers des témoignages des victimes dont les droits humains ont été sérieusement violés. Également, les questions de paix, de sécurité et de cohésion ainsi que l'Agroécologie paysanne ont été largement débattus lors des panels. Le livret vert de la CGLTE OA ainsi que les déclarations ont été remis aux autorités politiques, administratives et coutumières.

Ainsi, la caravane 2018, en plus de la mobilisation des mouvements sociaux et des organisations et leur sensibilisation sur les enjeux communs entravant le développement de la région, la caravane a interpellé les autorités politiques, administratives des pays et les institutions régionales et africaines (CEDEAO, UEMOA, UA, ...) sur la nécessité de mettre fin à l'hémorragie des communautés rurales qu'est le phénomène des accaparements des terres. A cet effet, les caravaniers réclament entre autres :

- L'amélioration des politiques et les textes législatifs en cours de ratification, d'élaboration ou de révision sur le foncier, l'eau, les semences paysannes, le pastoralisme, la pêche, les APE dans l'espace CEDEAO ;
- La promotion de l'agroécologie paysanne en s'appuyant sur les droits humains, droit à l'alimentation, ... dans le cadre de la souveraineté alimentaire ;
- L'améliorer de l'implication des femmes et des jeunes dans la gouvernance foncière locale pour leur garantir un accès sécurisé au foncier ;

Enfin, cette deuxième édition de la caravane, au regard de la mobilisation et des actions menés a été un succès. A ce titre la Convergence et les plateformes pays s'attelleront à la mise en œuvre des recommandations formulés et le suivi des engagements.

Annexes

A1 - Leçons tirées :

Dans tous les pays traversés par la caravane, les ressources naturelles (eau, foncier, minerais...) sont disponibles, et paradoxalement ils sont tous cloués par le sous-développement.

Dans la sous-région la problématique commune aux différents pays est l'accaparement des ressources naturelles par des entreprises privées nationales, étrangères et des multinationales voir des pays même ;

La caravane a permis de comprendre que le régime foncier sur lequel les pays de la CEDEAO font face repose sur la dualité entre le traditionnel et le type dit moderne « colonial ». Dont ce dernier ne reconnaît pas les droits coutumiers traditionnels caractérisés qui est la source de beaucoup de conflits et d'accaparements des ressources naturelles ;

Sur le plan de l'intégration, la caravane a pu déceler que les accords régionaux n'impliquent pas réellement une convergence économique, culturelle, sociale et linguistique, en témoigne les nombreuses difficultés rencontrées par les caravanier-e-s au niveau des frontières. Elle a également démontré que l'intégration régionale est possible parce qu'il n'y pas de freins sur le plans culturel, ethnique, culinaire, ... tout au long des cinq (05) pays parcourus ;

Une grande opportunité est la mise en commun des efforts et des forces des Organisations de toutes l'Afrique de l'Ouest au profit des communautés partageant les mêmes problématiques sur leurs ressources naturelles ;

La caravane a facilité le tissage des relations entre acteurs de la société civile, entre communautés rurales mais également la découverte (partage d'expériences) des réalités de terrain des pays hôtes ;

La caravane a constaté que les activités menées, peuvent être une solution de cohésion visant à résoudre les conflits intercommunautaires et frontaliers ;

La caravane constitue enfin une méthode de dissémination des connaissances liées aux ressources naturelles.

A2 - Suivez la caravane sur nos sites et réseaux sociaux :

Sites web :

- www.africaconvergence.net
- www.caravaneterreeau.info

Nos pages facebook

- [@convergenceterreeau](https://www.facebook.com/convergenceterreeau)

Notre compte twitter

- [@caravanecglte](https://twitter.com/caravanecglte)

Notre chaine youtube

- https://www.youtube.com/channel/UCeZanAEzw_OHmEBH7SOxl4g

A3 : Termes de Reference de la caravane

I. Contexte

L'eau et la terre sont des ressources naturelles vitales et font partie de notre héritage commun, dont la sécurisation et la gouvernance doivent être préservées par chaque communauté pour le bien commun de nos sociétés, de notre environnement pour les générations actuelles et futures. En Afrique subsaharienne, environ 70 pour cent de la population dépend de l'agriculture familiale paysanne. L'accès, le contrôle, et la sécurisation des droits liés à la terre, à l'eau, aux forêts et aux semences sont les premiers facteurs vitaux. A ce titre ils doivent être protégés et garantis aux communautés. La réalisation de plusieurs droits humains, à savoir : le droit à une alimentation adéquate et la nutrition, le droit à l'eau et à l'assainissement, le droit à la santé, le droit à la culture, le droit au logement, le droit au travail dépend directement de l'accès sécurisé aux ressources naturelles. La distribution juste et équitable de la terre et de l'eau, et l'égalité des genres sont essentielles pour la souveraineté alimentaire, basée sur l'agroécologie paysanne, les systèmes d'alimentation locaux, la biodiversité naturelle, cultivée et élevée, le contrôle de nos semences paysannes et le respect des cycles de l'eau. Cette vision est commune aux populations rurales, urbaines et périurbaines intègre des relations entre producteurs et consommateurs basées sur la solidarité mutuelle et la coopération.

Malheureusement, la mainmise sur les ressources naturelles par plusieurs acteurs : des entreprises, gouvernements, élites, spéculateurs, souvent soutenus par la Banque mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI), le G8 et d'autres institutions et consortiums continue à s'aggraver. Cela se fait au nom de la sécurité alimentaire, de la protection de l'environnement, sous prétexte d'arrêter le changement climatique, de faire de la production d'énergie « propre », des mégaprojets d'infrastructures et/ou au nom du soi-disant développement, souvent promus par des partenariats public-privé tels que la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique, AGRA etc. Ces choix partisans liés au seul profit d'une poignée de gens au détriment des peuples n'engendrent que concentration, pollution, appauvrissement, expulsion puis asservissement des populations. Des territoires entiers sont vidés de leurs communautés, entraînant la perte d'identité, la destruction des écosystèmes, la cohésion sociale et la stabilité nationale et rendent ainsi la vie impossible et freine tout développement prospère partagé et équitable.

Si l'accès et le contrôle des ressources naturelles est en grande partie déterminé par les structures de pouvoir locales et nationales, ils ont également une composante internationale importante. Les accords commerciaux (APE) et d'investissement, les projets de développement international et les activités des sociétés transnationales (STN) sont devenus des facteurs de plus en plus importants et nuisibles pour les ressources naturelles en Afrique et d'autres régions du monde. Ce faisant, ils renforcent souvent les structures de pouvoir inégales existantes et contribuent à marginaliser davantage des groupes déjà défavorisés de la population, comme les femmes, les jeunes et les communautés. L'accapement des terres et de l'eau sous toutes ses formes est devenu un phénomène mondial qui continue d'affecter particulièrement les populations défavorisées en Afrique.

En réponse à ces menaces sur leurs vies et leur bien-être, des communautés et des organisations de base partout dans le monde et en Afrique résistent et luttent, en faisant valoir leurs droits et en présentant des vraies solutions. Plusieurs mouvements sociaux et de bases et organisations de la société civile, engagés dans la défense des droits à la terre et à l'eau, se sont réunis à Dakar en octobre 2014 dans le cadre du Forum Social Africain pour lutter et protester contre les accaparements de toutes les ressources naturelles, l'eau et la terre, nos biens communs, et contre les violations systématiques des droits humains qui les accompagnent. Le partage des idées, les a amenés à reconnaître la solidarité essentielle des luttes et la nécessité de se réunir de nouveau lors du Forum Social Mondial à Tunis en mars 2015 pour continuer ce dialogue avec des mouvements et organisations du monde entier afin de construire une Convergence globale des luttes pour la terre et l'eau.

Dans la Déclaration de Dakar à Tunis¹, les organisations et mouvements de base se sont engagés à continuer le processus de construction de cette Convergence à partir des bases. Ainsi, lors de la Conférence sous régionale - Afrique de l'Ouest - de la Convergence des luttes pour la terre et l'eau qui a regroupé des représentant-e-s de mouvements impliqués dans les luttes sur les droits à la terre et l'eau de 11 pays africains. Un plan d'action a été élaboré et validé lançant ainsi le point de départ d'une véritable synergie d'action nationale et sous régionale contre les accaparements des terres et de l'eau dont les conséquences sont néfastes pour la stabilité et l'autonomie de nos pays. Cette dynamique régionale dénommée Convergence des luttes pour la terre et l'eau ouest africaine (CGLTE OA) est structurée d'une commission de coordination régionale, de 14 plateformes nationales représentées par un point focal dans chaque pays.

C'est ainsi que la convergence, avec l'élaboration du document cadre sur le foncier au niveau de l'Union Africaine qui doit être décliné en directives contraignantes par la CEDEAO ou celui des semences par l'UEMOA. La Convergence ambitionne d'influencer les décideurs de la sous-région (CEDEAO et UEMOA) pour obtenir une législation foncière, semencière et d'une façon générale, des ressources naturelles, bénéfique pour les peuples et non pour les élites et les investisseurs privés.

C'est dans ce cadre, qu'une caravane a été organisée en mars 2016. Elle a mobilisé douze (12) pays et traversé trois pays, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal avec 11 escales en 17 jours et près de 10 000 personnes touchées à travers près de 300 organisations avec en toile de fond la remise du Livret vert² de la Convergence aux autorités. Comme impact on cite entre autres :

- L'instauration d'une synergie d'action entre mouvements de base (paysans, de luttes, femmes, jeunes...), ONG, autorités sur les questions du foncier, de l'eau, des semences paysannes, du pastoralisme et de la pêche, dans la plupart des pays membres de la CGLTE OA à travers des plateformes nationales ;
- Mise en place de groupe d'acteurs sur l'agroécologie paysanne et sur le foncier (luttes et gouvernance);
- Le dialogue politique est renforcé entre les autorités et les mouvements de base dans les pays itinéraires de la caravane ;
- Des liens se sont tissés et/ou renforcés avec les institutions : CEDEAO, FAO Des activités régionales se sont déroulées depuis la caravane : rencontre foncière à Abuja/CEDEAO, mission OGM/semences paysannes au Burkina Faso, missions de renforcements des plateformes nationales, formation sur les directives de

¹<http://caravaneterreeau.info/?Declaration-Droits-a-la-terre-l-eau-et-les-semences-paysannes>

² Lien livret vert

- gouvernance foncière (Mali, Ghana, Guinée, Côte d'Ivoire, Niger, Nigeria) , formation des communicateurs ;
- Participation active à des activités inter pays (10 ans de Nyéléni, contre-sommet Afrique France et UE Afrique...) et internationale FSM Canada, Colombie, Népal, COP ... ;
 - Réimpression avec une actualisation du Livret vert ;
 - Edition d'un document de capitalisation ;
 - Fonctionnement régulier (réunions de coordination et des délégués, skype, assemblée générale...);
 - Des avancées sur le foncier ;
 - o Certains cas d'accapement des terres mis à nu au cours de la caravane ont connu un début de résolution notamment à Wassadu au Senegal et Samandeni au Burkina Faso ;
 - o Au Mali, suite à l'engagement pris par le Président de la Commission Développement Rural de l'Assemblée Nationale devant les caravaniers à l'issue de la grande marche d'ouverture du Village sans terre lors du passage de la caravane, la Loi Foncière Agricole adopté en avril 2017 prend en compte les aspirations majeures du monde paysan malien notamment le droit fonciers collectifs coutumiers.

Toute cette dynamique fait que la Convergence s'étoffe et se fortifie tous les jours un peu plus, répondant aux aspirations légitimes des communautés et des mouvements sociaux notamment les organisations paysannes. C'est pourquoi, l'assemblée générale de février 2018 tenue à Makeni en Sierra Leone a confirmé la tenue d'une deuxième caravane en novembre 2018.

Au cours de cette caravane, des séries d'activités portant sur la sensibilisation, la formation et la réflexion sur les enjeux liés au foncier, à l'eau, à l'agroécologie paysanne avec un focus sur les semences paysannes, au pastoralisme, à la pêche, aux APE et à la migration seront organisées, à chaque escale dans les pays itinéraires et / ou pays de départ.

En thème transversal, la criminalisation des défenseurs des droits humains sera dénoncée. Aussi, une mise en lien du travail des différentes organisations de la CGLTE OA qui travaillent sur les questions de sécurisation foncière, d'implication des femmes et des jeunes dans la gouvernance foncière locale sera faite, pour mieux préparer le forum des chefs coutumiers sur l'accès sécurisé des femmes et des jeunes au foncier.

La caravane devrait partir de la Guinée Conakry, traverser la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo pour prendre fin au Benin, point de jonction avec l'axe II de la caravane qui devrait venir du Nigeria. La caravane remettra des documents de plaidoyer de la CGLTE OA au Président en exercice de la CEDEAO à Cotonou.

II. OBJECTIFS

Objectif Général

- Contribuer à une transformation sociale en Afrique de l'Ouest notamment par l'amélioration des politiques et les textes législatifs en cours de ratification, d'élaboration ou de révision sur le foncier, l'eau, les semences paysannes, le pastoralisme, la pêche, les APE dans l'espace CEDEAO pour défendre nos droits dans le cadre de la souveraineté alimentaire en promouvant l'agroécologie paysanne qui s'appuie sur les droits humains, droit à l'alimentation, ...

Objectifs spécifiques :

Sensibiliser les populations sur la nécessité de lutter pour que la terre, l'eau et les semences paysannes demeurent des biens communs accessibles à tous et les informer sur les enjeux y afférents ;

Renforcer la synergie d'actions des organisations et mouvements au niveau de chaque pays via les plateformes nationales dans le cadre de la dynamique régionale ;

- Améliorer l'implication des femmes et des jeunes dans la gouvernance foncière locale pour leur garantir un accès sécurisé au foncier ;
- Soutenir les défenseurs des droits humains et des biens communs qui sont sans cesse criminalisés, harcelés voir tués ;
- Poursuivre la mobilisation contre les APE ;
- Remettre au Président en exercice de la CEDEAO et aux autorités politiques et administratives de chaque pays, le Livret vert de la Convergence pour une prise en compte effective des préoccupations des peuples africains et notamment du monde rural dans les politiques et processus de décision ;
- Faire reconnaître la Convergence comme interlocuteur dans les instances de décisions et de processus politiques en Afrique de l'Ouest.

III. METHODOLOGIE

La caravane est organisée par les plateformes pays en lien avec la commission de coordination de la CGLTE OA. Sa mise en œuvre se fera en trois étapes avec une implication forte des femmes et des jeunes :

Les préparatifs

- La validation de l'itinéraire et du programme de la caravane ;
- La définition des activités par les plateformes pays en lien avec le Livret Vert de la Convergence ;
- La recherche de financement par les plateformes nationales pour la prise en charge de leurs activités, et leurs participant-e-s (hébergement et restauration) et logistiques d'accueil dans les pays escales ;
- L'envoi de la liste des participants par les plateformes nationales ;
- La recherche de financement pour la prise en charge du transport global, de la communication et de la capitalisation par la commission de coordination ;
- La réalisation d'une mission de supervision par la commission de coordination dans les villes où la caravane organisera des activités.

La tenue de la caravane

Cette étape consistera :

Lancement de la caravane dans les pays :

Une cérémonie de lancement de la caravane dans les pays de l'Afrique de l'Ouest est organisée autour des thématiques de la CGLTE OA. Ensuite les participant-es se rencontreront dans un pays de jonction convenu pour faire le trajet ensemble. (Voir note technique)

Activités collectives dans les points de jonction et tout le long du trajet

Tout au long des itinéraires seront organisées des conférences populaires, des marches, des projections de film et des rencontres avec les populations, communautés, parlementaires, élus communaux et autorités administratives et coutumières par les caravaniers.

Remise officielle du Livret vert de la Convergence

Le pays dont le Président assure la présidence en exercice de la CEDEAO sera la destination finale de la Caravane. Un grand atelier de synthèse des activités et débats qui ont eu lieu au cours de la caravane sera organisé et fera l'objet d'une déclaration finale qui sera remise avec le Livret Vert au Président en exercice de la CEDEAO. Ceci mettra fin à la deuxième édition de la caravane.

Pour la visibilité de la caravane un plan global de communication est élaboré pour et permettre de communiquer sur l'évènement avant, pendant et après.

Etape du suivi et la consolidation des acquis de la caravane

Un document de capitalisation (film + écrit) sera élaboré et imprimé.

Le suivi des résultats et des recommandations de la caravane qui seront dans la Déclaration finale constituera la feuille de route en adéquation avec le plan d'action issu de l'Assemblée générale 2018.

Itinéraire de la Caravane

➤ Deux Axes

La caravane se fera en deux axes :

- **L'Axe I** partira de la Guinée Conakry, traversera la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo avec comme destination finale le Benin.
- **L'Axe II** quittera le Nigeria pour le Benin.

➤ Des points de jonctions

- Le Mali, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Mauritanie, Sierra Leone, Liberia rejoignent la caravane à Kankan en Guinée Conakry ;
- Le Niger et le Burkina Faso regagneront la caravane au Ghana
- Le Nigeria ira directement au Benin.

➤ Etapes donnant lieu à des activités :

PAYS	Villes	Thématiques abordées
Axe 1		
Guinée	Mamou	Accaparement des terres /Gouvernance foncière, Pastoralisme et déforestation
	Kissidougou	Agroécologie paysanne et semences paysannes
	Nzérékoré	Accaparement des terres /Gouvernance foncière, extrativisme et Changements Climatiques
Côte d'Ivoire	Man	Sécurité et paix, cohésion sociale
	Daloa	Migration, développement et bonne gouvernance politique
	Aboisso	Accaparement des terres / Gouvernance foncière, Agroécologie paysanne Pêche artisanale (ADEPACI Cote d'ivoire et ROSA , Mauritanie)
Ghana	Takoradi	Exploitation minière illégale : effets sur l'agriculture et l'environnement: le rôle des intervenants
	Accra	Débats sur les semences /législation et semences paysannes
	HO	Débat sur la Terre, Eau et Femmes
Togo	Kpalimé	Changement climatique /biodiversité
	Atakpamé	Visite du village victime d'accaparement de terre Agadjia Visite barrage Nangbéto
	Lomé	Bonne gouvernance, APE, Agroécologie Paysanne
Bénin	Gbahouété,	Accaparement des terres /Gouvernance foncière et agroécologie paysanne
	Womey,	Accaparement des terres /Gouvernance foncière, déguerpissement, travail décent
	Cotonou	Changement climatiques, agroécologie paysanne focus sur les semences paysannes, gestion des eaux ; Cérémonie de remise officielle du Livret vert

IV. Durée et Participants

La caravane démarrera le 10 novembre en Guinée et se terminera le 30 novembre 2018 au Bénin. Cependant en fonction des distances, il faut compter en moyenne trois jours pour atteindre le point de ralliement et trois jours pour le retour.

Au cours de 21 jours, participeront à cette caravane plus de trois cent (300) participants répartis comme suit :

- 12 représentant-e-s au minimum par pays de lancement (Burkina Faso, Gambie, Guinée Bissau, Liberia, Sénégal, Sierra Léone, Niger, Mauritanie, Mali) ;
- 25 représentants par pays itinéraire (Guinée Conakry, Côte d’Ivoire, Ghana, Togo et Bénin) et 25 représentants du Nigeria ;

A4 : Rapport pays

Les rapports pays sont disponible aux liens suivants

- **Guinée** : <https://drive.google.com/open?id=1ChmaN02d7ITBypFMFbWItQyozlgvD4G7>
- **Côte d’Ivoire** :
 - *Man* : https://drive.google.com/open?id=1yFdO_yCHTBnfNzFn7TzZa7voqMg3GoP8
 - *Daloa* : <https://drive.google.com/open?id=1eLaKzvdh4pOjIM4YNq93mKvPPN7O7ceP>
 - *Aboisso* : <https://drive.google.com/open?id=12BdhnfP3gNkXP1WO2qZMzRzBuvfbr0hA>
- **Ghana** : <https://drive.google.com/open?id=1jsMb44Rr9AC8fgb2GfvDilld29NeNpZo>
- **Togo** : <https://drive.google.com/open?id=12nSMdsqbJ6coLABwdpuGmKfhWcBJZKZi>
- **Bénin** : <https://drive.google.com/open?id=1citgl7o-Yo6Q2xvryFaNCYCEUCftQ5mP>